

Chennevières LE MAG

NUMÉRO 28 • SEPTEMBRE-NOVEMBRE 2021



OUVERTURE DU GROUPE SCOLAIRE GERMAINE TILLION

NOUVELLE LIGNE DE BUS SUR LES BORDS DE MARNE : P20

INAUGURATION DU THÉÂTRE : P26

UN CANAVÉROIS STAR DU BALLON ROND : P30



Chennevières
sur Marne



A votre **écoute..**
solutions auditives

Découvrez nos nouvelles aides auditives de chez **GN Resound** élue meilleure marque d'aide auditive par le magazine **QUE CHOISIR**

QUE
CHOISIR



ReSound GN



DISPOSITIF RECHARGEABLE



Guillaume CAILLOU
Audioprothésiste
diplômé d'état

NOGENT-SUR-MARNE
01 41 95 23 74

LAGNY-SUR-MARNE
01 64 30 02 38

PONTAULT-COMBAULT
01 60 02 10 98

CHENNEVIÈRES-SUR-MARNE
01 45 90 22 80



Carla LUMBROSO
Audioprothésiste
diplômée d'état

www.a-votre-ecoute.fr



**Solutions
de financement⁽¹⁾**

**POUR TOUS
LES PROJETS
QUI COMPTENT
POUR VOUS,
vous pouvez
compter sur nous.**

Un crédit vous engage et doit être remboursé.
Vérifiez vos capacités de remboursement
avant de vous engager.

Crédit Mutuel

Chennevières-sur-Marne

43 avenue du Général de Gaulle - 94430 Chennevières-sur-Marne
Tél. : 01 56 87 13 13 - Courriel : 06169@creditmutuel.fr

(1) Après étude et sous réserve d'acceptation du dossier par la Caisse de Crédit Mutuel. Après expiration du délai de mise à disposition des fonds et d'un délai de rétractation de 14 jours.

Caisse Fédérale de Crédit Mutuel et Caisses affiliées, société coopérative à forme de société anonyme au capital de 5458531008 euros, 4 rue Frédéric-Guillaume Raiffeisen, 67913 Strasbourg Cedex 9, RCS Strasbourg B 588 505 354 - N° ORIAS : 07 003 758. Banques régies par les articles L.511-1 et suivants du code monétaire et financier.

Chères Canavéroises, chers Canavérois,

A Chennevières, l'été a été riche en animations et activités proposées par la Municipalité. Si la météo a parfois été capricieuse, l'opération « Chennevières bouge l'été » a connu un accroissement de fréquentation. Dans un contexte sanitaire encore difficile, les activités ont pu se dérouler en toute sécurité.

Après une pause estivale bien méritée, l'heure de la rentrée a sonné. Et cette rentrée se fera sous le signe de la nouveauté à Chennevières, puisque la Municipalité va ouvrir les portes de ses nouveaux équipements.

Le groupe scolaire Germaine Tillion va accueillir ses premiers élèves. Une salle polyvalente « Espace municipal Jean Moulin », un parking souterrain et une aire sportive vont accueillir les premiers utilisateurs. Ces équipements traduisent les objectifs de la Municipalité en matière de développement durable par la construction d'équipements performants, économes en énergie et respectueux de l'environnement.

Cette rentrée sera également placée sous le signe de la culture. Alors que les salles de spectacle ont été parmi les premières touchées par les fermetures face à la propagation de la COVID-19, le théâtre Roger Lafaille va enfin pouvoir ouvrir de nouveau ses portes dès septembre. Dans un théâtre flambant neuf, après plusieurs mois de travaux de rénovation, la nouvelle saison culturelle, aussi ambitieuse que diversifiée, s'adressera à tous les publics pour vous procurer émotions et plaisirs.

En cette rentrée, vous avez peut-être également constaté une diminution de la circulation des poids lourds dans notre ville. Depuis que je suis Maire de la ville de Chennevières, j'ai toujours été à votre écoute, notamment pour protéger le cadre de

vie. Or les décisions prises par les villes voisines, réglementant la circulation des poids lourds, viennent perturber notre quiétude et notre sécurité du fait de l'accroissement du nombre de poids lourds traversant notre ville. C'est la raison pour laquelle, afin d'améliorer les conditions de vie des riverains et pour faire face à la traversée croissante de la commune par des poids lourds, j'ai pris la décision de signer deux arrêtés permanents, réglementant la circulation des véhicules de plus de 6.5 tonnes et de plus 19 tonnes, depuis le 1^{er} août. Protéger le cadre de vie, la quiétude et surtout la sécurité des riverains de ces axes et de l'ensemble des Canavérois, sera toujours la priorité de notre équipe municipale.

Enfin, je tenais à vous remercier sincèrement pour la confiance que vous m'avez accordée avec 63% des suffrages à Chennevières (52% sur l'ensemble du canton Chennevières-Champigny) afin de défendre les intérêts de Chennevières au sein du Conseil Départemental du Val-de-Marne. Ce score nous honore et démontre le soutien que vous accordez à la politique menée par mon équipe et renforce ma volonté de poursuivre la politique d'investissement. Malgré un contexte sanitaire difficile, ces élections départementales et régionales ont pu se tenir dans de bonnes conditions, grâce au travail des agents qui ont préparé ce rendez-vous démocratique pendant plusieurs semaines. Par ces quelques mots, je tenais à les remercier pour leur engagement.

Je vous souhaite à toutes et à tous, une excellente rentrée 2021 à Chennevières.



“ Une rentrée sous le signe de la nouveauté et de la culture ”

*Bonne lecture
Bien fidèlement à toutes et à tous
Jean-Pierre Barnaud*

Jean-Pierre Barnaud
Maire de Chennevières-sur-Marne
Vice-Président du Conseil Départemental
Vice-Président de la Métropole du Grand Paris
Vice-Président de Grand Paris Sud Est Avenir

LE MAIRE, JEAN-PIERRE BARNAUD, ÉLU VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL



Le 27 juin dernier, le duo formé par le Maire Jean-Pierre Barnaud et Geneviève Carpe a remporté les élections départementales dans le canton de Chennevières - Champigny, avec un score de 52,04 % des voix. Retrouvez ci-dessous les résultats des élections départementales à Chennevières :

Élections départementales – Second tour :

M. Jean-Pierre BARNAUD – M^{me} Geneviève CARPE :
3 399 voix (52,04 % des suffrages exprimés)

M. Alain AUDHÉON – M^{me} Chrysis CAPORAL :
3 133 voix (47,96 % des suffrages exprimés)

À la suite du conseil d'installation le 1^{er} juillet, Jean-Pierre Barnaud a été élu vice-président du

conseil départemental, avec pour délégation le patrimoine environnemental, la biodiversité, l'agriculture urbaine et le bien-être animal, et avec sous sa responsabilité deux conseillers départementaux délégués en charge des espaces naturels sensibles et des espaces forestiers.

LES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLE ET LÉGISLATIVES

EN 2022 AURONT LIEU DEUX ÉLECTIONS. L'élection présidentielle se tiendra les 10 et 24 avril. Les élections législatives se dérouleront les 12 et 19 juin. L'occasion de faire le point sur ces deux scrutins phares de la vie politique française.

L'élection présidentielle

Pour qui vote-t-on ?

Pour le président de la République. Élu pour cinq ans, le président de la République est essentiellement celui qui va impulser la politique nationale, de par son programme ou de grandes orientations.

Quel est le mode de scrutin ?

Depuis 1962, les Français élisent le président de la République au suffrage universel direct. Pour être élu au premier tour, un candidat doit obtenir

la majorité absolue des suffrages exprimés. Seuls deux candidats sont autorisés à se présenter au second tour. Il s'agit des deux candidats ayant obtenu le plus grand nombre de suffrages au premier tour.

Est élu au second tour le candidat ayant obtenu la majorité des suffrages exprimés.

Les élections législatives

Pour qui vote-t-on ?

Les députés à l'Assemblée nationale. Ils sont au nombre de 577 et sont élus pour un mandat de



Vous avez récemment déménagé tout en restant sur la commune de Chennevières ? N'oubliez pas d'effectuer votre changement d'adresse sur les listes électorales ! En effet, il est essentiel d'informer la mairie de votre changement d'adresse pour éviter d'être radié des listes électorales et pour être affecté sur le bon bureau de vote.

5 ans. Élus pour représenter la Nation, les députés votent la loi et contrôlent l'action du gouvernement.

Quel est le mode de scrutin ?

Les députés sont élus au suffrage universel direct. Pour être élu au premier tour, le candidat doit obtenir la majorité absolue des suffrages exprimés et un nombre égal au quart du nombre des électeurs inscrits. Au second tour, la majorité relative suffit. Pour se présenter au second tour, le candidat doit avoir recueilli au moins 12,5 % du nombre d'électeurs inscrits.

QUI PEUT VOTER ?

Pour voter aux élections présidentielles et législatives, il faut être de nationalité française, être âgé de 18 ans révolus, jouir de ses droits civils et politiques et être inscrit sur les listes électorales.

Si vous n'êtes pas inscrits sur les listes électorales, vous pouvez faire votre demande d'inscription directement en Mairie ou par courrier au service élections ou en ligne sur www.service-public.fr

Équipements municipaux

LE GROUPE SCOLAIRE GERMAINE TILLION ET L'ESPACE MUNICIPAL JEAN MOULIN

JEUDI 2 SEPTEMBRE, LE GROUPE SCOLAIRE VA ACCUEILLIR POUR SA PREMIÈRE RENTRÉE 264 ENFANTS. Finis les bâtiments vétustes de l'école Corot. Ces enfants, les enseignants, les

ATSEM vont ainsi bénéficier d'une école et d'équipements flambant neufs.

À côté, le nouvel Espace municipal Jean Moulin remplace désormais l'ancien centre Jean Moulin pour accueillir des activités périscolaires et municipales. Dans le cadre de sa démarche environnementale, la Municipalité a opté pour des bâtiments labellisés HQE.



Les dénominations

Les équipements se trouvant rue des Fusillés de Chateaubriant, non loin du square Arthur Rimbaud et du monument pour la Paix, la Municipalité a souhaité rendre hommage à des résistants.

Le groupe scolaire se nomme Germaine Tillion. Ce nom a été choisi par les enfants de Chennevières afin de rendre hommage à cette résistante de Saint-Mandé (Val-de-Marne).

L'espace polyvalent porte le nom de Jean Moulin.

Le mail piétonnier entre les deux bâtiments se nomme Daniel Cordier, secrétaire de Jean Moulin, compagnon de la libération.

Les financeurs

Le montant de la construction s'élève à environ 19 millions d'euros. La Ville a obtenu des soutiens financiers sous forme de subventions :

- Région Île-de-France : 950 000 euros
- Métropole du Grand Paris : 353 151 euros
- CAF : 215 389 euros



Les équipements



Germaine Tillion

Le groupe scolaire Germaine Tillion compte une école maternelle de 4 classes pour 94 enfants et une école élémentaire qui accueille 6 classes pour 170 enfants en cette rentrée 2021. Des classes supplémentaires permettront d'accueillir plus d'enfants à l'avenir. En maternelle, les plus petits se reposeront dans 2 dortoirs. Les enfants pourront faire des exercices physiques dans une salle de motricité. En élémentaire, comme en maternelle, les classes sont équipées de tableaux numériques interactifs. Les élèves vont profiter d'une bibliothèque, d'une salle informatique, de salles d'activités manuelles. La restauration scolaire aura lieu dans un grand réfectoire commun. Chaque partie profite de sa cour de récréation avec des équipements adaptés. Un jardin pédagogique situé à l'arrière du groupe

scolaire donnera aux enseignants la possibilité de sensibiliser les enfants à la biodiversité. Le matin, le soir, les mercredis et pendant les vacances scolaires, les enfants seront accueillis dans un accueil périscolaire maternel et élémentaire au sein de l'école.

La salle polyvalente « Espace municipal Jean Moulin » remplace désormais le centre de loisirs du même nom qui va fermer ses portes dans quelques jours. La salle polyvalente sera utilisée par les enfants de l'école et de l'accueil de loisirs pour des activités. Pouvant accueillir jusqu'à 1 000 personnes, cet espace servira pour l'organisation de manifestations. Un parking souterrain de 160 places est dédié aux véhicules se rendant dans ces équipements mais aussi aux riverains notamment sous forme d'abonnement. Il est équipé d'une borne de recharge pour véhicule électrique.



1 610 m²

L'aire sportive est accessible à tous. Elle permet la pratique de différents sports : basket-ball, handball...

Le mail piétonnier

Ce mail est un axe pour le développement d'un futur quartier et de liaisons entre les différents quartiers du centre-ville. La Municipalité a choisi d'utiliser ce passage entre l'école et la salle polyvalente pour créer un chemin du savoir. Ce mail est ponctué de dates et de personnages ayant marqué l'Histoire, avec une frise chronologique au sol, des briques et des vitrophanies sur les fenêtres et les portes.

Une démarche résolument écologique

Ces équipements traduisent les objectifs de la Municipalité en matière de développement

durable par la construction d'équipements performants, économes en énergie et respectueux de l'environnement. Les bâtiments ont reçu les certifications environnementales NF HQE bâtiments tertiaires pour la partie enseignement et NF HQE équipements sportifs pour la salle polyvalente.

Performances énergétiques

Le bâtiment groupe scolaire atteint un niveau équivalent au label BEPOS-Effnergie 2017, soit le niveau E3 du label E+C-. Les résultats obtenus permettent de réduire de plus de 35 % les consommations énergétiques par rapport à la réglementation en vigueur (RT2012).

Dispositions principales :

- Chaudière bois à granulés
- Ventilation double flux avec échangeur de chaleur

- Surisolation
- Planchers chauffants et panneaux rayonnants
- Éclairage leds avec détecteur de présence et/ou luminosité selon les espaces
- Gestion technique centralisée des équipements.

Performance du bâti / Matériaux biosourcés :

- Une structure bois sur une majeure partie du projet
- Une charpente bois
- De l'isolation en laine de bois dans les murs porteurs à ossatures bois
- Des menuiseries intérieures en bois (portes, plinthes, trappes...)
- Une partie des plafonds en fibre de bois.

Tous les bois sont agrémentés du label FSC ou équivalent garantissant que les bois sont issus de forêts exploitées de manière durable.



VENEZ VISITER !

Venez visiter à l'occasion
des portes ouvertes le **samedi**
11 septembre de 14h à 16h !
Pass sanitaire obligatoire



Les bois européens sont agrémentés du label PEFC.

Le projet atteint :

- Niveau 2 label biosourcé avec 30 kg/m² de surface de plancher de matériaux biosourcés pour le groupe scolaire
- Niveau 3 label biosourcé avec 37 kg/m² de surface de plancher de matériaux biosourcés pour la salle polyvalente.

Les systèmes de gestion de l'eau mis en place permettent une économie de plus de 50 % des consommations d'eau.

Au croisement des quartiers

Le groupe scolaire se situe sur un axe géographique structurant qui part du carrefour Saint-Siméon, lieu central de la ville, et qui relie d'un côté les Hauts-de-Chennevières, Paris-Chennevières, le Bois l'Abbé et, de l'autre, le centre-ville, le quartier du Moulin, les Coteaux.

Il se situe à la lisière d'un nouveau quartier Entrée de Ville nord qui sera desservi par le transport en commun en site propre Altival et sa future voie qui devrait relier Chennevières au métro du Grand Paris Express, ligne 15, au nord, à Bry-Villiers-Champigny. Ce pro-

jet d'infrastructure vient d'être déclaré d'utilité publique par l'État.

De plus, la Municipalité travaille sur des voies de circulation douces, piétons et cycles, qui vont permettre de relier le centre-ville historique au groupe scolaire Germaine Tillion et à la salle polyvalente Jean Moulin puis au Fort de Champigny. Une réflexion est également en cours pour offrir aux Canavérois et notamment aux enfants du centre de loisirs situé dans le groupe scolaire, un parc, support d'activités en plein air : cet espace vert serait contigu au groupe scolaire et à la salle polyvalente, directement accessible.

Scolaire

LES NOUVEAUTÉS DE LA RENTRÉE

1773 ÉLÈVES CANAVÉROIS VONT RETROUVER LES BANCS DES ÉCOLES DE LA VILLE À PARTIR DU 2 SEPTEMBRE. L'ouverture du groupe scolaire Germaine Tillion et du centre de loisirs constitue la principale actualité de cette rentrée (pages 5 à 8). Mais ce n'est pas tout : accueil de loisirs, tableaux numériques... Cette rentrée est riche en nouveautés !



Des tableaux numériques interactifs dans les classes élémentaires



En décembre 2021, le dispositif sera étendu et l'ensemble des classes élémentaires de la Ville seront équipées d'un tableau numérique interactif (TNI). Ces tableaux, conçus pour un usage pédagogique, permettent de dynamiser les cours et favorisent l'engagement des élèves. En effet, cette nouvelle technologie permet aux professeurs de donner cours de manière plus ludique, augmentant ainsi l'intérêt et l'attention des élèves.

Nouvelle offre d'accueil de loisirs le mercredi

Pour répondre à la demande des parents, la Ville a décidé de proposer aux familles une nouvelle offre d'accueil le mercredi. Cette nouvelle organisation concerne les trois accueils suivants :

- ALSH Ile Aux Enfants, maternelle et élémentaire
- ALSH Germaine Tillion, maternelle et élémentaire

- ALSH Jacques Prévert, maternelle et élémentaire

Désormais, le mercredi, les enfants pourront venir soit de 7 h 30 à 19 h, soit la matinée avec repas (départ de l'enfant entre 13 h 30 et 13 h 45) ou l'après-midi sans repas (arrivée de l'enfant entre 13 h 30 et 13 h 45).

Formation sur les valeurs de la République et laïcité pour les agents

Trente agents du service scolaire ont eu une formation sur les valeurs de la République et laïcité. Le but est de permettre aux équipes d'acquérir des repères historiques et des références juridiques sur ces deux notions clés pour pouvoir donner des réponses aux élèves et avoir le bon comportement lors des situations qu'ils peuvent rencontrer sur le terrain.

DÉPARTS / ARRIVÉES

Madame Bousange, directrice du groupe scolaire Moulin à Vent et Monsieur Quéreilhac, directeur de Jacques Doré quittent leur école. La Municipalité leur souhaite une bonne continuation.

FERMETURE / OUVERTURE

Fermeture d'une classe à l'école maternelle Clément Ader

Petite enfance

CONCESSION DE SERVICE PUBLIC : LA MUNICIPALITÉ A ACTÉ LE CHOIX DU DÉLÉGATAIRE

Après avoir étudié toutes les propositions, la Municipalité a choisi de retenir l'offre de la société « La Maison Bleue » pour assurer la prestation petite enfance sur la Ville. En effet, la société propose un prix en adéquation avec les exigences du projet. De plus, sur les aspects techniques, La Maison Bleue a fait l'offre la plus complète quant à la reprise du personnel, au projet d'établissement, à l'accueil des enfants et des familles, mais aussi en matière d'engagements liés à l'environnement.

La Maison Bleue reprendra l'ensemble des agents titulaires de la fonction publique territoriale en CDI, et les CDD en CDI sauf pour les CDD qui sont en remplacement de titulaires.

LE RELAIS ASSISTANTS MATERNELS



Parents à la recherche d'une assistante maternelle, d'une garde à domicile : le Relais Assistants Maternels (RAM) de Chennevières vous informe et vous accompagne dans vos recherches, ainsi que dans vos démarches d'employeurs.

Le RAM propose des accueils jeux pour les assistants maternels et pour les gardes à domicile. Ces moments permettent aux professionnels et aux enfants de se retrouver pour partager et échanger. Le RAM est à votre écoute pour répondre à toutes vos questions et vous informer sur les temps d'accueil jeux et les modalités d'inscription :

Par téléphone : 01 45 94 74 80

Ou sur rendez-vous à la Bergamote, au 15 rue Rabelais

Vous êtes à la recherche d'information sur ce métier d'assistant maternel ?

Le RAM vous informe sur les conditions d'accès et d'exercice de ce métier.

DATES DU LAEP

Le Lieu Accueil Enfant Parent est un lieu de rencontre, d'échange, de partage pour les parents d'enfants de 0 à 4 ans. L'accueil est anonyme et gratuit.

Les lundis 13, 20 et 27 septembre, 4, 11 et 18 octobre

De 9 h à 11 h 30, sans inscription.
La Bergamote, 15 rue Rabelais

Jeunesse



LES CORDÉES DE LA RÉUSSITE

POUR PERMETTRE AUX COLLÉGIENS DE PRÉPARER LEUR ENTRÉE AU LYCÉE, le lycée Champlain a mis en place le dispositif des « Cordées de la Réussite », un système de tutorat entre les élèves de première et de troisième.

Ce projet, mis en place dans le cadre des cités éducatives, implique le lycée Champlain et les collèges Nicolas Boileau (Chennevières), Elsa Triolet (Champigny), Albert Camus (Champigny) et Jean Moulin (La Queue en Brie).

L'objectif est d'organiser des rencontres entre les élèves, d'aider les troisièmes à se préparer pour le lycée et les aider dans leur orientation. La rentrée au lycée peut être source d'appréhension et de stress. C'est pour cette raison que les élèves de Champlain ont accepté d'être tuteurs ; beaucoup comme Lola, 16 ans, « auraient aimé avoir ça [quand ils étaient] en troisième ». Ils se souviennent du passage entre le collège et le lycée, parfois difficile, et souhaitent aider et rassurer les troisièmes.

De leur côté, les collégiens, à l'image de Shaina, 15 ans, élève en troisième au collège Elsa Triolet, viennent surtout pour « voir la vie au lycée, découvrir l'environnement, connaître des gens là-bas avant d'y aller. »

Les activités proposées, qui sortent du cadre scolaire, permettent de créer un véritable lien entre les élèves – et notamment entre tuteur et tuteuré.

Les « Cordées » seront reconduites à la rentrée avec l'ambition de mobiliser toujours plus de jeunes et éventuellement d'amener d'autres lycées à rejoindre l'opération.

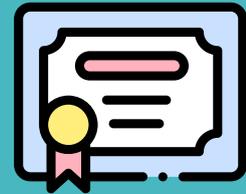


CLEAN TA COLLINE

400 kg de déchets au mois de mai à l'entrée de Ville nord, 600 kg de déchets au mois de juin dans le parc du Domaine des Rêts... On n'arrête plus les jeunes du Club Noé ! Cet été, les jeunes du Club Noé ont ramassé près de 60 kg de déchets dans les quartiers du Bois

l'Abbé et des Hauts de Chennevières / Les Bordes. L'opération continue et les jeunes seront le **29 septembre** dans le centre-ville, le **27 octobre** au Fort, le **24 novembre** au Moulin et le **29 décembre** aux Bords de Marne.

UNE RÉCOMPENSE POUR LES BACHELIERS AVEC MENTION



Vous avez décroché votre baccalauréat avec mention en 2021 ? Félicitations ! Lors d'une cérémonie, une récompense vous sera remise en fonction de la mention décrochée : 100 euros pour la mention assez bien, 125 euros pour la mention bien et 150 euros pour la mention très bien.

Si vous êtes bacheliers 2021 avec mention, faites parvenir à evenements@chennevieres.fr avant le 1^{er} octobre : une photocopie de votre diplôme avec la mention, une pièce d'identité et un RIB ou déposez le tout à l'accueil de l'Hôtel de Ville, à l'attention du service communication.

LE LYCÉE CHAMPLAIN LAURÉAT DU CONCOURS NATIONAL "PRIX DE L'ACTION ECO-DÉLÉGUÉE 2021"

Les éco-délégués du Lycée Champlain ont été récompensés lors du Concours national "Prix de l'Action Eco-déléguée 2021" pour leur vidéo sur la "Semaine Eco-Champlain", au cours de laquelle ils avaient proposé plusieurs activités (nettoyage du lycée et de ses extérieurs, concours d'affiche écologique, atelier autour du thème de l'éco-conception...) pour unir et sensibiliser tous les intervenants du Lycée autour du même projet écologique. Bravo à eux !

FAITES DE LA SCIENCE + CGÉNIAL 2021 // DES GRAINES DE SCIENTIFIQUES AU COLLÈGE MOLIERE

Les élèves du Collège Molière ont gagné deux finales académiques : la finale du concours Cgénial 2021 organisée par le dispositif Sciences à l'école et la finale de Faites de la Science 2021 organisée par l'Université Paris Est Créteil.

Cette année, 5 élèves ont participé, 4 de 3^e et 1 de 4^e. Le projet était de modéliser l'efficacité de systèmes de paravalanches (claires, plantations de sapins...) sur une maquette de montagne au 1/2 000^e afin de minimiser les effets dévastateurs des avalanches. Ils ont été soutenus dans leur projet par la station de sports d'hiver de La Plagne en Savoie qui leur a donné des renseignements techniques.



LE PROGRAMME DES **ACTIVITÉS**

LE CENTRE MUNICIPAL LA COLLINE EST UN LIEU D'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE.

Il propose diverses activités et des services permettant d'améliorer la vie quotidienne des familles. Il regroupe le social, la santé, le logement, l'emploi.



Portes ouvertes et après-midi festif

Portes ouvertes du mercredi 22 au vendredi 24 septembre, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h : l'équipe vous accueillera afin de vous faire découvrir toutes les activités proposées et de vous présenter le planning. Vous pourrez ainsi souscrire votre adhésion pour participer aux nombreux ateliers !

Le samedi 25 septembre, de 15h à 19h, venez faire la fête. Pour remplacer la Fête aux 1 000 couleurs qui a dû être annulée, l'équipe du centre vous prépare un après-midi festif avec plein d'animations, de jeux. Vous trouverez le programme sur le site de la ville : www.chennevieres.com et les pages Facebook Centre municipal La Colline et Ville de Chennevières.

Les permanences d'aide administrative

Sur rendez-vous, du lundi au jeudi de 14 h à 17 h 30.

L'accompagnement à la scolarité CLAS

Les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16 h 30 à 18 h 30. Ce dispositif s'adresse aux élèves en difficulté des écoles des Hauts-de-Chennevières, Rousseau A et B. Les enfants sont repérés par les enseignants qui se mettent en relation avec le centre.



Les cours de français

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14 h à 16 h : Atelier de Savoir Sociolinguistique (ASSL) : apprentissage des codes sociétaux propres à la langue française.
- Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9 h à 10 h 30 : Alphabétisation : apprentissage des bases de l'écriture et de la lecture.
- Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 10 h 30 à 12 h : Français Langue Étrangère : apprentissage de la grammaire et de la conjugaison, niveau A1 – A2.

Sur inscription

Repas partagés

Les adhérents se retrouvent pour partager un repas sur un thème défini. Un moment de convivialité et d'échanges.

Les mercredis 29 septembre, 27 octobre, 24 novembre de 12 h à 14 h.

Sur inscription

Tarifs pour le repas :

Adhérents : 3,50 € et 2 € par enfant.

Non adhérent : 6,50 € et 4,50 € par enfant.

Bénévoles et enfants de moins de 3 ans : gratuit.

La Colline recherche des bénévoles

Le Centre Municipal recherche des bénévoles pour accompagner des enfants de CP à CM2 pour de l'aide aux devoirs, des pratiques culturelles... Cet accompagnement permettra aux élèves d'acquérir leur autonomie en les rendant acteurs, tout en développant leur confiance en eux.

Les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 17 h à 18 h 30

Centre Municipal La Colline

Les RDV parentalité

Conférence : Quand emmener mon enfant consulter un psychologue ?

Le mercredi 20 octobre de 19 h à 21 h
Sur inscription - Gratuit.

Les p'tits explorateurs

Le mardi 26 octobre de 14 h à 15 h
Sur inscription - Gratuit.

Ludo en famille

Le vendredi 23 novembre en soirée sur le thème « Fort Boyard ».
Sur inscription - Gratuit.



Le loto des âges

Le Centre municipal La Colline et le CCAS organisent un loto intergénérationnel. Chaque table sera composée d'un groupe mixte au niveau des âges (allant des enfants aux séniors). Les participants devront s'entraider afin de remporter de nombreux lots.

Samedi 2 octobre à 14 h
Ancien centre Jean Moulin
Sur inscription

LES SORTIES CULTURELLES ET DE LOISIRS

Le Centre municipal La Colline propose régulièrement des sorties culturelles, ludiques et pédagogiques, pour les familles.

« **La belle lisse poire du prince de Motordu** »
au Théâtre Roger Lafaille

Le mercredi 20 octobre.
Sur inscription – Tarif variant selon l'activité

Festival des lumières sauvages Zoo de Thoiry
Le samedi 6 novembre.

Sur inscription – Tarif variant selon l'activité

LES ATELIERS DE LA COLLINE

A travers des moments conviviaux, avec une équipe accueillante et dynamique, ces ateliers permettent surtout de rompre l'isolement et de se retrouver en famille et/ou entre voisins.

Atelier théâtre

Le mercredi de 10 h à 12 h pour les élèves du CE2 au CM2 et de 16 h 30 à 18 h pour les collégiens.

Ateliers créatifs

Le vendredi de 14 h à 16 h.
Sur inscription
Tarifs : 1 € / séance pour les adhérents et 3 € / séance pour les non adhérents.

Atelier ludothèque

De 10 h à 12 h pour les adultes et 14 h à 17 h pour tout public à partir de 6 ans.
Sur inscription

Atelier jardinage

Le jeudi de 14 h à 16 h. Sur inscription

Atelier cuisine

Le mercredi (sauf le dernier de chaque mois) de 14 h à 16 h.
Tarifs : 1 € / séance pour les adhérents et 3 € / séance pour les non-adhérents.

Pause culturelle

Le lundi de 14 h à 16 h

SANTÉ

Permanences nutrition

Les mercredis 15 septembre, 13 octobre, 17 novembre et 15 décembre de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.
Sur RDV - Gratuit.

Permanences psychologiques

Les lundis et mercredis de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h
Le vendredi de 9 h à 12 h
Sur RDV - Gratuit.

Permanences vaccination

Les mercredis 1^{er} septembre, 6 octobre, 3 novembre et 1^{er} décembre de 14 h à 16 h 30

Don du sang

Samedi 9 octobre de 9 h 30 à 13 h 30 au centre Jean Moulin
Sur inscription sur le site
<https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/>



→ CONTACT

Centre municipal La Colline
13 rue Rabelais
01 45 94 27 99

LES PERMANENCES ASSOCIATIVES

Permanences CIDFF

Les vendredis de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h - Sur RDV - Gratuit

Permanences écrivain public

Au clair de ma plume
Les mardis de 9 h 30 à 12 h - Sur RDV
Gratuit.

Permanences les femmes relais médiatrices interculturelles

Un jeudi tous les 15 jours de 14 h à 16 h - Sans RDV - Gratuit

Permanences Espace Droit Famille

Mardi de 14 h à 17 h 30 - Sur RDV.

Permanences UFC Que Choisir

Les 2^{èmes} et 4^{èmes} mardis de 16 h 30 à 18 h - Sur RDV - Gratuit mais adhésion à l'association obligatoire pour tout suivi de dossier.

Le point relais Culture de cœur

Du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h (sauf le jeudi matin) et le vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30.



Les ateliers du CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale reprend ses activités, avec notamment des nouveaux ateliers, à destination des familles et des seniors.

Ateliers quizz

Animés par Plaisirs d'Antan dans le préfabriqué de l'Hôtel de Ville :

mercredi 1^{er} septembre : thème « enfant », **mercredi 22 septembre** : thème « Intergénérationnel », **mercredi 20 octobre**, **mardi 16 novembre** et **mardi 30 novembre** sur le thème « Noël ».

Ateliers numériques

Animés par l'Association Delta 7

Le CCAS propose des sessions de formation qui abordent aussi bien la manipulation pratique de la tablette que l'apprentissage de la navigation sur Internet, l'usage des mails, des photos et des services en ligne. Les sessions comptent 10 ateliers qui ont lieu les lundis et jeudis matin. Gratuit.

Ateliers mémoire

Animés par Plaisirs d'Antan dans le préfabriqué de l'Hôtel de Ville les **10 septembre, 21 septembre, 1^{er} octobre, 8 octobre, 14 octobre**.

Ateliers théâtre

- **Vendredi 1^{er} octobre** : représentation de la pièce « Les arnaques à domicile » par la compagnie de l'Entre Sorts au Théâtre Roger Lafaille.
- A compter du **11 octobre**, la compagnie de l'Entre Sorts animera des ateliers théâtre, à raison d'une séance par semaine, pendant 10 semaines.

SOLIDARITÉ POUR L'ÉPICERIE SOLIDAIRE



De la lessive, du dentifrice, des couches... le Rotary Club de Saint-Maur Boucles de Marne a fait un don de produits d'hygiène à l'épicerie sociale de Chennevières, le 1^{er} juin dernier. Ces produits sont destinés aux familles bénéficiaires de l'épicerie gérée par le CCAS.

Le Rotary mobilise ses membres sur des causes qui améliorent les conditions de vie.

La Ville remercie les membres du Rotary Club de Saint-Maur qui se sont mobilisés pour offrir de l'aide aux plus fragiles selon leur devise « Servir d'abord ».

LUBPTV : LA TÉLÉ LOCALE DES SENIORS

LUBPTV est une chaîne de télévision associative s'inscrivant dans le domaine des loisirs, notamment à destination des seniors. Afin d'assurer la cohésion sociale et l'intégration des seniors, la chaîne privée met à disposition un contenu ludique et pédagogique, traitant des sujets variés. Les différentes vidéos sont publiées sur la page internet LUBPTV.fr.

Vous y retrouvez des programmes courts (disponibles pour une durée de 7 jours) et des programmes bonus, accessibles aux abonnés pendant 21 jours.

Ces vidéos ont pour ambition de valoriser, à une échelle locale, la diversité des loisirs à disposition comme le

théâtre ou la danse. Dès le 1^{er} octobre, la chaîne produira également chaque semaine un programme de 15 minutes d'informations locales sur les communes de la boucle de la Marne dont Chennevières.

➔ PLUS D'INFORMATIONS :

**47 avenue Marinville
94100 Saint-Maur-des-Fossés
06 60 58 55 30
contact@lubptv.fr**



FORUM D'INFORMATIONS ET D'ACCÈS AUX DROITS



Le Centre Communal d'Action Sociale organise son forum d'informations et d'accès aux droits le jeudi 9 septembre. Plusieurs partenaires du CCAS seront présents afin de vous informer sur vos droits dans différents domaines : santé, logement, famille, aidants...

**Jeudi 9 septembre de 11 h à 16 h
Parking de l'église Jean XXIII,
rue Rabelais**

Sécurité

STATIONNEMENT GÊNANT OU DANGEREUX : RAPPEL DES RÈGLES EN VIGUEUR



À savoir

Selon la nature de l'infraction, il vous faudra payer une amende forfaitaire de 35 € ou de 135 €. Vous avez 45 jours pour payer. Le délai passe à 60 jours si vous payez par télépaiement ou timbre dématérialisé. En cas de non-respect du délai de paiement, le montant de l'amende est majoré. Il est possible de contester l'amende en ligne ou par courrier. La Police municipale verbalise électroniquement. Une fois l'infraction enregistrée, les données sont directement envoyées au centre de Rennes et les agents n'ont plus la possibilité de modifier.

LORSQUE L'ON GARE SON VÉHICULE, IL EST IMPÉRATIF DE RESPECTER LES RÈGLES INSCRITES DANS LE CODE DE LA ROUTE.

Par exemple, il est formellement interdit de se garer sur le trottoir, sur un arrêt de bus ou en double file... Ces infractions sont prévues et réprimées au code de la route par une contravention. La Police municipale est chargée de faire respecter ces règles.

Ces règles s'appliquent également aux abords des écoles. Il est notamment interdit de stationner en double file devant une école pour y déposer ses enfants. Il est important de rappeler que les zones à l'abord des écoles sont limitées à 30 km/h. Il est primordial de respecter cette limitation de vitesse pour la sécurité de tous. La sécurité des enfants est un enjeu prioritaire. Les stationnements dangereux et les manœuvres dangereuses peuvent mettre en danger les enfants. Chacun se doit donc d'être vigilant. De plus, il ne faut pas oublier qu'il est nécessaire de stationner à 5 mètres au moins des passages piétons, afin de permettre aux enfants, comme aux conducteurs, d'avoir pleinement conscience de l'environnement qui les entoure et de réduire au maximum la prise de risque.

Rappel des règles de stationnement en vigueur :

A Chennevières, le stationnement unilatéral est alterné semi-mensuel c'est-à-dire sur des périodes de quinze jours au plus. Si les places sont matérialisées, le stationnement est obli-

gatoire sur ces emplacements et interdit en dehors.

Stationnement gênant : sur un trottoir pour les 2 ou 3 roues, en double file, sur un emplacement réservé à l'arrêt des transports publics ou taxis, devant une entrée d'immeuble, sur une bande d'arrêt d'urgence (sauf en cas de nécessité absolue) : le montant de l'amende est de **35 €**

Stationnement très gênant : sur une place réservée aux personnes handicapées, sur une place réservée aux transporteurs de

fonds, sur une piste cyclable, sur un trottoir (sauf pour les 2 ou 3 roues). Si un piéton est obligé de circuler sur la chaussée à cause d'un véhicule gênant et qu'il se fait renverser, cela relève de la responsabilité pénale du propriétaire du véhicule : le montant de l'amende est de **135 €**

Stationnement dangereux : lorsque la visibilité est insuffisante, à proximité d'une intersection de routes, de virages, de sommets de côte, de passages à niveau : le montant de l'amende est de **135 €**

La vitesse limitée à 30 km / h

Afin de renforcer la sécurité, la Ville limite la vitesse à 30 km / h sur des axes à forte densité de circulation et aux abords des écoles

- Rue Aristide Briand de la rue Jules Viéjo à l'avenue du Maréchal Leclerc
- Rue de Bry
- Avenue du Moulin à vent
- Rue du Général de Gaulle, de la rue de la République à la rue Casenave
- Rue Casenave

- Avenue de la gare, de la rue du pont à la rue de la Marne
- Rue Durmersheim
- Rue Jacques Doré
- Avenue Claire, de l'avenue d'Autain à la rue Claude Bernard
- Route du Plessis-Trévis, de la rue Jean de la Fontaine à la rue Rabelais
- Rue Jean de la Fontaine
- Rue Clément Ader

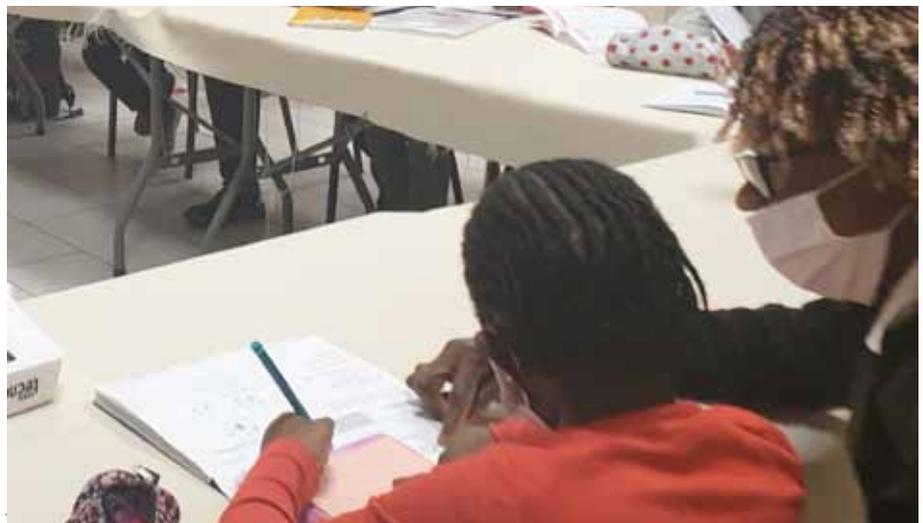


LES ACTIONS CONTRAT DE VILLE

CHAQUE ANNÉE, DE NOMBREUSES ACTIONS SONT MISES EN PLACE PAR LA VILLE, LE TERRITOIRE GPSEA ET DES ASSOCIATIONS DANS LE CADRE DU CONTRAT DE VILLE. Signé en 2015 pour le quartier du Bois l'Abbé, il a pour objectif de réduire les inégalités sociales entre les citoyens et les écarts de développement entre les territoires. Voici de nouvelles actions proposées pour cette année 2021 (voir page 40).

Action ça tourne ! est un projet visant à permettre aux jeunes d'aborder des questionnements sur la citoyenneté à travers des projets audiovisuels. Les participants réfléchissent au choix des sujets à aborder, à la rédaction du projet, au maniement des outils audiovisuels. Cette initiation peut susciter de nouvelles vocations. Un projet porté par Le Centre municipal La Colline.

Prévention routière et conduite à risque. Aujourd'hui, les jeunes disposent de modes de déplacements : vélos, trottinettes électriques, scooters... Certains ne portent pas de casques, roulent trop vite, ne connaissent pas les règles de circulation. A travers des actions, des rencontres, le PRIJ souhaite sensibiliser les jeunes à la prévention routière, aux conduites à risque et aux comportements déviants.



Soutien à la scolarité et accompagnement à la parentalité :

par Chaleur et Partage. Afin de prévenir l'échec scolaire, l'association organise des cours de soutien scolaire en période scolaire mais également pendant les vacances. Des ateliers informatiques sont aussi proposés. Pour les parents, l'association organise des ateliers de réflexion autour du rôle des pères dans le devenir de leurs enfants.

Beaucoup d'actions sont reconduites depuis des années car elles répondent à une demande des habitants, des services et des associations du quartier comme :

- les actions de prévention santé pour les seniors du CCAS,
- les ateliers de bricolage solidaire organisés par l'association Compagnons Bâisseurs d'Ile-de-France et GPSEA,
- l'initiation à la pratique du futsal de l'Ecole Municipale de Football,
- les chantiers Permis B de la jeunesse,
- les permanences de médiation sociale, culturelle, accès aux droits, lutte contre les violences et médiation scolaire par l'association Les Femmes Relais...

Contre les violences familiales

L'association les Femmes Relais œuvre contre ce fléau et reçoit les victimes des violences. Elle tient une permanence hebdomadaire au Centre municipal La Colline. Cette action menée dans le cadre du contrat de ville s'inscrit également dans le cadre du CLSP (Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance). Elle intègre un dispositif d'actions déployées par la Ville et plusieurs partenaires institutionnels, associatifs et privés afin de venir en aide aux personnes victimes de violences familiales. La Municipalité soutient également les permanences de l'association tenues dans la galerie du centre commercial Pince-Vent afin d'informer et sensibiliser.



➔ CONTACT : 01 48 81 61 92 / 06 65 45 69 35

Politique de la Ville

DISTINGUER LE VRAI DU FAUX POUR LE RENOUVELLEMENT DU BOIS L'ABBÉ

LE PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN DU BOIS L'ABBÉ, QUI PRÉFIGURE LE FUTUR VISAGE DU QUARTIER, VA ÊTRE PROCHAINEMENT PRÉSENTÉ AU COMITÉ NATIONAL D'ENGAGEMENT. L'approbation du comité donnera le coup d'envoi aux études et aux travaux. Ce projet a fait l'objet de nombreuses rumeurs, souvent infondées, qui font peser un climat d'inquiétude. L'occasion de faire le point.

Le Franprix, le bureau de poste et le Centre Municipal La Colline seront détruits

✘ Le Franprix, le bureau de Poste ainsi que l'épicerie solidaire vont être déplacés sur la partie est de la Colline, en façade de la route du Plessis au rez-de-chaussée d'immeubles de logements. Le bureau de poste sera agrandi. Les services seront déplacés uniquement lorsque les nouveaux locaux seront disponibles. Il n'y aura pas de fermeture. Les anciens locaux seront ensuite détruits et remplacés par de nouveaux bâtiments qui accueilleront le Centre Municipal La Colline et des futures entreprises, des logements seront créés aux étages. Un pôle médical accueillant 3 médecins généralistes et une spécialiste (psychiatre) sera installé.

Le Centre Municipal La Colline et la Bergamotte seront conservés

✔ Le bâtiment du Centre Municipal La Colline sera conservé, de même pour la Bergamotte qui accueille la petite enfance. Les services du Centre Municipal pourront être amenés à être relocalisés sur un nouveau bâtiment au cours du projet. Le bâtiment actuel du Centre Municipal sera conservé et mis à disposition d'associations ou d'entreprises.

Le stade Armand Fey sera remplacé par de nouvelles constructions

✘ Le stade sera relocalisé à proximité de la Plaine des Bordes avec une piste d'athlétisme et des tribunes. Sur la parcelle Armand Fey sera créée une salle omnisports permettant la pratique de nouvelles activités sportives (boxe, arts martiaux, danse, gymnastique, handball, volley, escalade, etc.). Une salle de gymnastique, une salle de danse, deux dojos et un mur d'escalade sont prévus. Des aménagements extérieurs (ter-



rain de jeu extérieur, un plateau de street workout, etc.) seront également mis en place.

L'église sera détruite

✘ L'église sera conservée, ne sera pas déplacée et son parvis sera réaménagé.

Les buttes de la Colline seront détruites

✘ Les buttes seront réaménagées et remodelées pour créer des espaces publics plus sécurisés, accessibles, visibles et conviviaux. Des aménagements et du mobilier urbain, des aires de jeux et des espaces fleuris seront installés pour favoriser les retrouvailles entre voisins.

La concertation se poursuit

Afin d'échanger sur le projet avec les Canavérois et de recueillir leur avis, leurs impressions, leurs suggestions, une permanence s'est tenue tous les mercredis après-midi au Centre municipal La Colline durant les mois de mai et juin.

Deux ateliers se sont également déroulés cet été durant Chennevières bouge l'été. Le projet et les aménagements des différents secteurs ont été expliqués. Les habitants ont ensuite partagé sur leurs habitudes au sein des secteurs du quartier ainsi que leurs attentes et leurs besoins.



LES TRAVAUX DE VOIRIE



Rue Aristide Briand

Depuis le 19 juillet au jusqu'au 22 octobre, la Ville réalise des travaux d'enfouissement des réseaux aériens. Le chantier se déroule en 3 phases. La circulation est alternée et s'effectue sur une seule voie :

- **Phase 1 :** de mi-juillet à mi-août, les travaux avaient lieu entre la rue des Archers et l'avenue du Maréchal Leclerc.
- **Phase 2 :** depuis le 16 août, entre l'avenue du Maréchal Leclerc et au niveau du 31 rue Aristide Briand.

Du 30 août au 12 septembre, les travaux sont interrompus pour faciliter la rentrée scolaire.

- **Phase 3 :** cette phase s'arrêtera au niveau de la Place du 8 Mai 1945. Elle aura lieu de mi-septembre à mi-octobre.

Rue Molière

La Ville entreprend des travaux d'enfouissement et de renouvellement des can-délabres rue Molière depuis le 5 juillet jusqu'au 5 septembre. Pendant cette période, la rue est fermée à la circulation entre 8 h et 17 h et le stationnement interdit dans les emprises du chantier. La reprise de la chaussée sera réalisée en octobre.

Aménagements rue de Bry

En raison des problèmes de stationnement anarchique et des difficultés de circulation, le stationnement est interdit sur le tronçon allant du n°87 jusqu'à l'avenue Marx Dormoy (Champigny). Il reste autorisé dans les emplacements matérialisés. Afin de réduire la vitesse, celle-ci est limitée

à 30 km/h entre la rue Baudin et l'avenue Marx Dormoy et des îlots de circulation ont été créés à plusieurs endroits. Ce qui permet également de protéger les piétons.

RD4

Les travaux de RTE (Réseau de Transport d'Electricité) pour la modernisation d'une ligne électrique très haute tension se poursuivent à Ormesson en direction de Pontault-Combault, ce qui génère des ralentissements sur la partie canavéroise.



LES BÂTIMENTS

LES ÉCOLES

Groupe scolaire des Hauts de Chennevières

Des travaux ont été réalisés à la fin de l'été afin de créer un parking à l'arrière de l'école. Parking dédié au personnel travaillant dans l'établissement scolaire.

École Corot

Le déménagement de tout le matériel scolaire (hors mobilier) de l'école Corot a été effectué vers le groupe scolaire Germaine Tillion (lire p5).



Sécurité

Dans tous les établissements ont été installés les équipements de sécurité dans le cadre du Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS).

DERNIÈRE MINUTE : PASS SANITAIRE

Un pass sanitaire est nécessaire pour accéder aux lieux de loisirs et de culture, ainsi que dans les cafés, les bars, les restaurants, certains centres commerciaux, les maisons de retraite et les transports longue distance.

Il vous sera donc demandé sur les événements proposés par la Municipalité.

Pour rappel, le pass sanitaire consiste en la présentation : d'un certificat de vaccination (à condition de disposer d'un schéma vaccinal complet) ou d'un test négatif (PCR ou antigénique de moins de 48h) ou d'un certificat de rétablissement de la Covid-19 datant d'au moins 15 jours et de moins de 6 mois.

NOUVEAU SERVICE PROPRETÉ

Depuis le 1^{er} juillet, vous avez certainement croisé la nouvelle balayeuse dans l'une des rues de la commune ?

En effet, la Municipalité a créé son propre service de nettoyage. 5 agents sillonnent la ville pour assurer l'entretien et la propreté de la voirie : nettoyer la voirie, collecter les déchets sur la voirie, le marché alimentaire, les parkings et les équipements municipaux.



LE FORT DE CHAMPIGNY

Les travaux de la phase 2 vont commencer au mois de septembre. Ils consistent notamment en la rénovation de la passerelle menant au Fort (pont fixe) et du pont à bascule, du théâtre de verdure, des caponnières, du poste de garde...

La Ville a obtenu des subventions pour un montant de 2 718 523 euros de la part de la Métropole du Grand Paris (Fonds d'Investissement Métropolitain), de la Région Ile-de-France, de la Préfecture du Val-de-Marne (dans le cadre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local : DSIL) et de la DRAC.

LE BASSIN DU PARC COROT

Durant le mois d'août, le parc Corot a été fermé afin de réaliser des travaux de réfection au niveau du bassin. La vidange a été effectuée puis la reprise de l'étanchéité, la mise en place d'un jet en fleur de lys et la remise en eau.



RÉGLEMENTATION DE LA CIRCULATION DES POIDS LOURDS

LES VILLES VOISINES ONT RÉGLEMENTÉ LA CIRCULATION DES POIDS LOURDS, ce qui a entraîné un trafic beaucoup plus important de ces véhicules sur certaines voies de Chennevières. La Municipalité a décidé d'interdire leur passage sur la commune.

Pour préserver la quiétude et la sécurité des Canavérois, la Ville a donc pris deux arrêtés permanents réglementant la circulation des véhicules de plus de 6,5 tonnes et de plus 19 tonnes.

Depuis le 1^{er} août :

- Les véhicules dont le poids total en charge est supérieur à 6,5 tonnes ne peuvent plus circuler **rue de Sucy, rue de Champigny, rue du Pont, rue du Général de Gaulle, rue Aristide Briand, rue des Fusillés de Châteaubriant, route de Chennevières, rue d'Amboile, avenue du Moulin à Vent et rue Edouard Branly**, les axes principaux qui, de facto, évitent la traversée par des poids

lourds dans la ville. Les rues de plus faible dimension sur l'ensemble du territoire sont déjà interdites aux plus de 3,5 tonnes.

- Pour les véhicules dont le poids total en charge est supérieur à 19 tonnes, cette interdiction s'étend à la **route de la libération (RD4) et la route du Plessis** (dans sa partie située entre le rond-point de la rue Rabelais et le rond-point de la rue du Bois l'Abbé).

Cette interdiction ne s'applique pas à certains véhicules, comme les bus, véhicules de premiers secours, de police ou gendarmerie ou encore ceux chargés du ramassage des ordures ménagères.



La Police municipale renforce les contrôles et applique la verbalisation afin de faire respecter ces arrêtés.

LIGNE 6 : LA NOUVELLE LIGNE DE BUS EN BORDS DE MARNE

SUITE À LA DEMANDE DES CANAVÉROIS ET DE LA MUNICIPALITÉ, L'OFFRE DE TRANSPORT ÉVOLUE ! Les habitants des bords de Marne pourront profiter de la nouvelle ligne 6. En effet, le réseau SITUS se développe pour mieux desservir le territoire et faciliter l'accès aux gares RER A et E.

À partir 30 août, les habitants des bords de Marne pourront rejoindre Boissy-Saint-Léger (RER A), les Boullereaux à Champigny (RER E), Sucy-en-Brie (RER A) ou encore l'hôpital privé Paul d'Egine grâce à la ligne 6.

Une victoire pour la Municipalité et les Canavérois qui demandaient depuis longtemps l'arrivée de cette nouvelle offre de transport dans le quartier des bords de Marne. Grâce au nouvel itinéraire de la ligne 6 c'est désormais chose faite ! La demande a en effet été entendue par Ile-de-France Mobilités et Transdev.

Dans le cadre du plan d'amélioration du réseau de bus sur l'ensemble de la Région Île-de-France, les lignes du réseau SITUS évoluent pour permettre une meilleure desserte de l'ensemble du territoire.

À Chennevières, quatre nouveaux arrêts ont été mis en place : un arrêt au niveau du pont de Chennevières, rue de Champigny au niveau du restaurant l'Écu de France, Lido et Moulin vert. Avec un bus toutes les 20 minutes en heure de pointe (6 h 30 – 9 h / 16 h – 19 h) et un bus toutes les 40 minutes en heures creuses, du lundi au samedi, la ligne 6 va permettre aux Canavérois des bords de Marne de rallier facilement et rapidement les gares RER à proximité.

Vous pouvez retrouver les horaires de la ligne sur le site internet d'Île-de-France mobilités : iledefrance-mobilites.fr



Environnement

INTEMPÉRIES DU 19 JUIN

Le samedi 19 juin, de violents orages se sont abattus sur Chennevières provoquant des inondations et des coulées de boues. Les agents des services techniques municipaux ont été mobilisés sur le terrain pendant plusieurs jours pour dégager, nettoyer, déblayer... Ces intempéries ont causé d'importants dégâts sur le domaine public (voirie et équipements municipaux) et chez de nombreux Canavérois.

La Ville a immédiatement demandé une reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle auprès de la préfecture. Reconnaissance accordée par le ministère de l'Intérieur le 30 juin. Ce qui a permis aux Canavérois et à la Ville, impactés par les intempéries d'obtenir une meilleure prise en charge par leurs assurances.



LES RENARDS DU FORT DE CHAMPIGNY

Sur les grilles du Fort de Champigny, vous pouvez admirer l'exposition photo de Laurent Ailleaume. Canavérois passionné de photographie nature, il a pu observer et prendre en photos les renards du Fort de Champigny. De début avril à fin mai 2021, quatre renards occupaient le Fort : un mâle, une femelle et deux renardeaux nés en février.

Le Fort de Champigny est un lieu propice au passage des renards : l'endroit est idéal pour cet animal qui en a fait son terrain de chasse. Le renard est souvent défini comme un animal nocturne ; en réalité il s'agit surtout d'un animal méfiant, qui préfère la tranquillité de la nuit pour sortir. Allié des cultivateurs, il se nourrit essentiellement de rongeurs. Le renard roux, ou le renard commun, est l'espèce de renards la plus répandue en Europe, en Amérique du Nord, en Afrique ou encore en Australie. En moyenne, les adultes mesurent 35 à 40cm et pèsent entre 2 et 14 kilos.

PROTECTION ET DE MISE EN VALEUR DES ESPACES AGRICOLES ET NATURELS PÉRIURBAINS

La Plaine des Bordes est un terrain départemental à vocation agricole classé ENS (Espace Naturel Sensible) en 2018 qui s'étend sur 59 Ha. Sur le territoire de Chennevières, elle est gérée par le Conseil Départemental et occupée par des associations ayant différents projets agricoles ou d'animation. Le 2 juin dernier, le Département a organisé une visite sur le terrain avec l'ensemble des acteurs pour échanger sur les enjeux de ce territoire dans le cadre du périmètre de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains (PAEN).

Compétence départementale, le périmètre de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains (PAEN) est un outil foncier visant à conforter la vocation agricole et naturelle des espaces classés dans les Plans Locaux d'Urbanisme.

Le PAEN s'accompagne également d'un programme d'actions à construire en concertation avec les acteurs locaux visant à valoriser les espaces concernés : accompagnement à la conversion bio et à la diversification de production, valorisation des friches, amélioration des circulations agricoles, etc.

L'objectif de cette visite était de partager collectivement les enjeux (écologiques, géographiques, sociaux...) du territoire d'étude du projet PAEN, plus précisément, les problématiques engendrées par les friches agricoles, d'aborder la politique menée par l'Agence des Espaces Verts ainsi que d'échanger sur les enjeux de l'agriculture biologique et sur le Projet Alimentaire Territorial porté par GPSEA.



Le Maire Jean-Pierre Barnaud assistait à cette visite de l'exploitation Val Bio en compagnie de Pierre Alexandre Baux conseiller municipal délégué à l'agriculture urbaine et aux relations avec la Plaine des Bordes.

Emploi

JOURNÉE POUR L'EMPLOI

Le 1^{er} juin dernier, la Ville a organisé sa Journée pour l'Emploi, sous format de job dating, en partenariat avec le GPSEA. Journée réussie alors qu'elle s'est déroulée pendant la phase 1 du déconfinement. Les sourires étaient au rendez-vous derrière les masques, pour les entreprises, pour les candidats et pour les partenaires. 144 rendez-vous ont été fixés ce jour-là pour une cinquantaine de candidats.



L'ACCOMPAGNEMENT À L'EMPLOI

Le service emploi du Centre municipal La Colline accompagne les Canavérois dans leur projet professionnel, leur retour à l'emploi en proposant des ateliers, des formations.

PI Skills : accompagnement vers l'emploi

La valorisation des compétences et l'entretien professionnel représentent de véritables obstacles à l'embauche, même pour des candidats ayant un profil en adéquation avec le poste visé. Les objectifs sont pour les participants d'identi-

fier et valoriser leurs compétences techniques et comportementales, s'observer et apprendre à se corriger de manière autonome.

13 sessions d'une demi-journée sont proposées.

Les ateliers se déroulent le 2^e mardi de chaque mois, de 9 h à 12 h.

Gratuit – Sur inscription

Les ateliers RSE

Dans un contexte de baisse des financements publics, les associations cherchent à diversifier

leurs sources de financements. Des pistes sont à explorer mais peuvent s'avérer peu efficaces si elles ne sont pas inscrites au sein d'une stratégie claire et définie. Le concept permet de mutualiser les potentialités existantes, au cœur des quartiers, là où la diversité culturelle et le vivre ensemble se rencontrent et se tutoient au quotidien pour combattre la précarité économique et sociale.

Ensemble, les associations, premier acteur de terrain, doivent se mutualiser pour les habitants et tout cela dans la dynamique de l'action sociale et culturelle.

Les 2 objectifs principaux de cette formation à la RSE (Responsabilité Sociale des Entreprises) seront de savoir « Comment argumenter face à un chef d'entreprise ou un décideur ? » et permettre la rencontre « entre dirigeants associatifs et chefs d'entreprises ».

Les ateliers emploi

Le Centre municipal La Colline vous accompagne dans vos démarches et met des Les mardi et mercredi de 9 h à 12 h et le jeudi de 14 h à 17 h.

Gratuit – Sur inscription



Entreprise

PREMIUM GOODS : LES SPÉCIALISTES DE LA VANILLE



Créée en 2016 sur Chennevières par Hervé Prime, l'entreprise Premium Goods importe des matières premières végétales pour en faire des arômes à destination de l'industrie alimentaire.



Les infos clés

Création de l'entreprise : 2016

Domaine d'activité : les arômes à destination de l'industrie alimentaire

Spécialité : la vanille

Yaourts, gâteaux, sirops... Premium Goods fabrique des extraits aromatiques et des arômes pour toute la branche sucrée de l'industrie alimentaire.

Experts des goûts en tout genre, les aromaticiens misent sur la qualité des matières premières pour apporter toujours plus de saveurs à leurs produits.

Spécialiste de la vanille, l'entreprise travaille avec plusieurs variétés dont la Planifolia bourbon, conçue directement dans leur usine de Madagascar. C'est grâce à la construction de cette usine que Premium Goods importe des produits de qualité, dont la traçabilité est

assurée. L'arôme est créé à partir des gousses de vanille locales, réputées pour leur qualité. L'entreprise en achève ensuite la transformation ou en adapte la forme sur le site de Chennevières, en fonction de la demande du client.

Le fait de travailler les arômes, produit concentré et facilement transportable, leur permet d'avoir une empreinte carbone relativement faible.

En parallèle de Premium Goods, l'entreprise Premium Chefs a été créée il y a 3 ans. Elle s'adresse aux chefs, aux restaurateurs et aux artisans. Le public visé est différent mais l'ob-

jectif reste le même : sélectionner, créer et fabriquer des arômes de qualité mais cette fois-ci pour la gastronomie, la pâtisserie, les glaces, la chocolaterie ou encore la boulangerie.

→ CONTACT

Premium Goods
14 rue Gay Lussac
<https://premiumgoods.fr>
01 82 38 02 20

ZOOM SUR... LES COIFFEURS

FOCUS SUR LES DIFFÉRENTS COIFFEURS DE LA VILLE. Coiffeurs, coloristes, visagistes ou encore barbiers, ils savent prendre soin de vos cheveux et de votre look.



8^e Art diffusion

En plein centre-ville, le salon 8e Art diffusion est ouvert depuis 13 ans. Les deux employées vous proposent coupes et couleurs pour hommes et femmes.

24 rue du Général de Gaulle

01 56 86 56 06

Du mardi au vendredi de 9 h 30 à 19 h

Le samedi de 9 h 30 à 18 h



Manhattan

Ouvert depuis 2004, le salon Manhattan a récemment été déplacé du 40 au 28 route de la Libération. L'occasion de faire des travaux et de vous accueillir dans un salon de coiffure / barbershop tout neuf !

28 route de la Libération

Tous les jours de 9 h à 19 h 30



Atelier Intermede

Depuis 24 ans, l'atelier Intermede coiffe hommes et femmes dans le centre commercial du Moulin. Spécialisés dans les couleurs et les créations, les cinq employés sauront prendre soin de votre coupe.

C. Cial du Moulin, rue d'Amboile

01 45 93 91 91

Du mardi au samedi de 9 h à 19 h

Le lundi de 14 h à 19 h



JFJ Coiffure

Situé dans le centre commercial du Belvédère, le salon JFJ Coiffure est ouvert depuis 2008. Les trois employées accueillent hommes, femmes et enfants pour des coupes ou des couleurs.

13 rue du Belvédère

Du mardi au samedi de 9 h à 18 h 30

01 45 76 05 53

Chennevières Coiffure

47 rue Général de Gaulle

Du lundi au samedi de 9 h 30 à 19 h 30

La Barbe à Papa

Coiffeur et Barbier

Centre commercial Pince-Vent

Du lundi au samedi de 9 h 30 à 20 h

Faites vos courses de la rentrée à la librairie Petites histoires entre amis



Plus que quelques heures avant le retour à l'école. Vous n'avez pas encore effectué vos achats ? Manuels scolaires, papeterie... Venez avec votre liste de fournitures, la librairie s'occupe de tout ! Et profitez de - 10 % de réduction sur la papeterie pour la rentrée.

Pour faciliter les achats vous pouvez commander par téléphone, par mail ou sur internet.

Petite histoire entre amis

45 rue Aristide Briand

01 45 76 78 16

petiteshistoires@orange.fr

www.petiteshistoiresentreamis.fr



Commerces

DES FOOD TRUCKS À CHENNEVIÈRES

LES FOOD TRUCKS ONT LE VENT EN POUPE ET SONT TRÈS APPRÉCIÉS. Crêpes, hamburgers, saucisses, salé, sucré... des food trucks s'installent à Chennevières. Pour répondre à une demande, dans le but de dynamiser la Ville et de développer de nouvelles offres, la Municipalité organise leur présence sur son territoire.



Afin d'optimiser la variété des food trucks, de proposer des produits de qualité et de contrôler leur emplacement, la Municipalité a lancé au printemps dernier un appel à candidature visant à attribuer des emplacements à des commerces de restauration non sédentaires, pour une durée de six mois.

Où les trouver

Quatre emplacements ont été définis :

- En centre-ville, place du marché
- Quartier du Moulin face au Franprix
- Sur le parking du Fort de Champigny
- Quartier du Bois l'Abbé près du Franprix

Les food trucks sont présents sur les plages horaires du midi (11 h à 14 h 30) et du soir de (17 h à 22 h) du lundi au dimanche. Ils auront ainsi comme clientèle, non-seulement des Canavérois, des habitants des communes voisines, mais également des salariés travaillant à Chennevières.

Au menu

- « O délice du poulet » est déjà présent les samedis au Bois l'Abbé et les mercredis soir au Moulin.

Dès septembre :

- « La cocotte en Ville » sera les mardis soir au Moulin.

- « Zaza la crevette » sera en centre-ville du mardi au vendredi, les soirs et samedis et dimanches midi.

Un nouvel appel à candidature sera lancé à l'automne 2021 pour proposer une nouvelle offre dès janvier 2022.

Une offre variée et de qualité

La Municipalité impose certains critères aux prestataires :

- Qualité des produits cuisinés frais et respectueux de la saisonnalité, privilégiant une cuisine créative, saine et rapide. Possibilité de plats végétariens, sans allergènes majeurs ou avec indications.
- Adéquation de l'offre culinaire proposée par le Foodtruck avec la clientèle en termes de qualité, d'innovation et de prix.
- Moyens techniques et humains pour la mise en œuvre tant sur le plan du respect des normes d'hygiène, que de la traçabilité des produits proposés (respect de la chaîne du froid et des normes sanitaires).
- Eco-responsabilité du food truck, assurant la gestion autonome de ses déchets, la salubrité de son équipement, dans le cadre d'une démarche respectueuse de l'environnement. L'utilisation de sacs biodégradables ou réutilisables, de vaisselle durable

et le recours au recyclage et l'utilisation de produits de l'agriculture responsable et/ou locale est un atout.

Commerces : ouvertures / fermetures



Ouverture d'une laverie

Phoenix Laverie, située 8 bis rue du Pont est ouverte et en service.



Une nouvelle épicerie

Go Local Express
36 rue Aristide Briand



Breal devient Morgan

L'enseigne Breal, située dans le centre commercial Pince-Vent, va prochainement devenir un magasin Morgan.



Pilot'in

L'auto-école Pilot'in située rue Aristide Briand a fermé.



RÉOUVERTURE DU THÉÂTRE ROGER LAFAILLE

NOUVELLE TRIBUNE, RÉAMÉNAGEMENT DU HALL D'ENTRÉE, mise en service d'un ascenseur, amélioration de l'acoustique de la salle... Pendant plusieurs mois, le théâtre Roger Lafaille a fait l'objet de travaux de rénovation et de modernisation de grande envergure. Cette nouvelle saison, symbole de renouveau après une si longue période d'absence, affiche une grande diversité de spectacles.

Ouverture de la saison culturelle et inauguration du théâtre

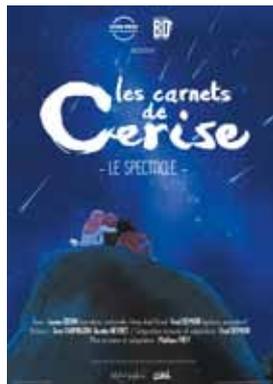


Le **samedi 18 septembre**, rendez-vous à 19 h pour fêter le plus joyeusement possible le début de la saison en compagnie de « Chanson d'occasion ». Ce spectacle musical va vous embarquer vers le nec plus ultra des années 80 et 90.

Sur réservation dans la limite des places disponibles

Le **dimanche 19 septembre**, à partir de 14 h 30, au fil des déambulations et animations multiples (mimes, sculpture de ballons, magicien, graffe...). Venez visiter l'ensemble du théâtre rénové : les coulisses, les loges... Aux alentours de 18 h, l'inauguration officielle aura lieu. L'occasion de se retrouver autour d'un cocktail pour célébrer la réouverture.

Les carnets de Cerise



Dimanche 26 septembre à 16 h

Agée de 10 ans et demi, Cerise vit seule avec sa mère. Elle rêve de devenir romancière. Son sujet favori : découvrir le secret des gens, et plus particulièrement des adultes. Espiègle, curieuse et passionnée, la petite fille au chapeau d'Indiana Jones, mène plusieurs enquêtes qui la conduiront à découvrir des personnages qui l'aideront à trouver qui elle est vraiment.

Les Carnets de Cerise, Chamblain – Neyret

© Editions Soleil – 2012-2017

Spectacle produit par Goneprod en coproduction avec Lyon BD Festival

+ D'INFOS

Tarif unique : 5 €

Le dindon



Samedi 9 octobre à 20 h 30

La Compagnie Viva vous propose ce chef d'œuvre de la comédie, mené tambour battant. Rappelez-vous, le séducteur Pontagnac va mettre tout en œuvre pour arriver à ses fins avec Lucienne Vatel. Et oui, la belle ne sera jamais infidèle à son mari... sauf si celui-ci la trompe. Feydeau et son terrain de jeu favori, l'adultère, nous plonge dans des situations insolites et des quiproquos inextricables dont il a le secret.

*Le Dindon de Georges Feydeau
Production VIVA*

+ D'INFOS

Tarifs :

15 € : Plein tarif

10 € : Pass COP, + de 60 ans, groupe à partir de 10

5 € : - de 26 ans, demandeurs d'emploi, titulaires du RSA

La belle lisse poire du Prince de Motordu



Mercredi 20 octobre à 16 h

Le Prince de Motordu mène une existence paisible dans son grand chapeau : il joue aux tartes avec ses cousins dans la grande salle à danger, fait des batailles de poules de neige, mène paître son troupeau de boutons. Jusqu'au jour où la princesse Dézécotte, une drôle d'institutrice, croise son chemin et l'invite à détordre les mots...

De PEF (Pierre-Elie Ferrier)

*Adaptation Pauline Marey-Semper
Compagnie Demain Existe / Derviche
Diffusion*

+ D'INFOS

Tarif unique : 5 €

Le Chien



Dimanche 7 novembre à 16 h

Le Chien, c'est l'histoire d'un homme à deux visages. Bien que Samuel Heymann soit apprécié par la communauté, personne ne le connaît réellement, pas même sa propre famille. Partageant un amour inconditionnel pour ses chiens, ce drôle de personnage laisse à penser que seuls ses amis canins sont en mesure de le comprendre et de ne pas le juger.

*De Eric Emmanuel Schmitt
Mise en scène Marie-Françoise
et Jean-Claude Broche
Production Originavre / Le Roseau théâtre*

+ D'INFOS

Tarifs :
15 € : Plein tarif
10 € : Pass COP, + de 60 ans, groupe à partir de 10
5 € : - de 26 ans, demandeurs d'emploi, titulaires du RSA

Voyage à Zurich



Samedi 20 novembre à 20 h 30

« Voyage à Zurich sera un road movie, succulent, loufoque, surprenant, détonant, émouvant et magnifique. Un hymne à l'amitié et à l'espoir, enfin un hymne à la vie... » « Une fin de vie libre et choisie ». Un sujet lourd qui ne cesse d'être débattu, récurrent et douloureux mais néanmoins indispensable.

*De Jean Benoit Patricot et Franck Berthier
Compagnie DONT ACTE*

+ D'INFOS

Tarifs :
15 € : Plein tarif
10 € : Pass COP, + de 60 ans, groupe à partir de 10
5 € : - de 26 ans, demandeurs d'emploi, titulaires du RSA

→ CONTACT

THÉÂTRE ROGER LAFAILLE
11 avenue du Maréchal Leclerc
01 45 93 38 41
📍 Théâtre Roger Lafaille

**La réglementation sanitaire
en vigueur sera appliquée pour
chaque spectacle**

PASS COP



Reconduit cette saison, le Pass COP permet à son porteur de bénéficier de 5 € de réduction sur tous les spectacles éligibles dans les villes partenaires : Chennevières, Le Plessis, Ormesson, La Queue-en-Brie et Noisau.

FESTIVAL DÉCOUVERTE : APPEL AUX CANDIDATURES



Le Festival Découverte, organisé par les villes de Chennevières, Ormesson, Le Plessis, La Queue-en-Brie et Noisau, revient pour une troisième édition centrée sur le théâtre. Les candidats peuvent s'inscrire sur les sites des villes partenaires avant le 26 novembre. La sélection aura lieu en décembre.

Le pass sanitaire sera demandé pour accéder aux manifestations en fonction de la réglementation en vigueur



Village des assos

De nombreuses associations seront présentes pour vous présenter leurs activités. Venez les découvrir, les rencontrer et échanger. Sport, culture, solidarité...vous trouverez un domaine dans lequel vous souhaitez vous investir.

Les services municipaux seront également présents pour vous proposer le calendrier de leurs actions !

Samedi 4 septembre de 10 h à 17 h
Ancien centre Jean Moulin – 2 rue Jean Moulin – Entrée libre

Inscrivez-vous à la brocante

La brocante d'automne aura lieu **dimanche 3 octobre de 8 h à 18 h.**

Le secteur s'étendra rues Durmersheim, Jacques Doré, Général de Gaulle, places Tukums, du souvenir et parking de l'église.

Réservation auprès de Starbrocante
06 36 72 72 54 - www.starbrocante.com

Tarifs : 10 € le mètre linéaire pour les Canavérois, 12 € pour les non Canavérois.



Journée du patrimoine

Dimanche 19 septembre, venez flâner et découvrir Chennevières et son patrimoine en vous promenant. Balades fluviales, urbaines...

- Découvrez la faune et la flore en naviguant sur la Marne avec l'association Au fil de l'eau. Départ toutes les heures (de 14 h à 18h). Inscription obligatoire : evenements@chennevieres.fr ou 01 75 65 10 43
- Découvrez le patrimoine du vieux Chennevières. Départs à 14 h et 16 h devant l'Hôtel de Ville (avenue Maréchal Leclerc)

Vous retrouverez le programme complet des balades et la possibilité de vous inscrire sur le site de la Ville : www.chennevieres.com



Nettoyons la nature

Dimanche 19 septembre, Chennevières participera au « World Clean Up Day », appelé aussi journée mondiale du nettoyage, une opération planétaire ayant pour objectif la lutte contre la pollution à travers des nettoyages citoyens. Si vous souhaitez apporter votre contribution à la protection de la nature, à l'amélioration de votre cadre de vie, à la lutte contre la pollution, venez participer à l'opération « Nettoyons la nature ». RDV sur un des points de collecte de la ville, **de 10 h à 12 h**. Des sacs, gants, pinces, chasubles seront fournis. Vous serez accompagnés par des jeunes Canavérois du service Jeunesse qui chaque mois participe à l'opération « Clean ta colline ».

Vous trouverez les points de collecte et tous les détails pratiques sur le site de la ville : www.chennevieres.com

Une opération soutenue par 1001 vies habitat et Carrefour !

Culture

PROGRAMMATION DE LA MÉDIATHÈQUE ALBERT CAMUS



Racontages

Les bibliothécaires lisent des histoires aux enfants

Samedi 25 septembre à 11 h pour les 3-5 ans

Samedi 16 octobre à 11 h pour les 6-10 ans

Samedi 20 novembre à 11h pour les 3-5 ans

Atelier des mots

Créations d'histoires, de contes, de poèmes... Jeux d'imagination pour les enfants de 7 à 11 ans (à partir du CE1) le samedi 2 octobre et le samedi 27 novembre. À 10 h 30.



Pour tous les ateliers, une réservation est indispensable

1.2.3, bébé bouquine

Lectures, comptines et jeux de doigts par les bibliothécaires pour les 0-3 ans.

Samedi 23 octobre à 10 h 30.

Exposition : « Le Nid »

Exposition à découvrir en famille du **mardi 7 au samedi 25 septembre**.

Véritable immersion dans l'univers de l'album éponyme « Le Nid » de Stéphane Servant et Laetitia Le Saux, cette exposition est composée d'un espace de lecture et de découverte sensorielle pour plonger au cœur de cet album édité chez Didier jeunesse et offert aux nouveaux nés du Val-de-Marne en 2019.

On y retrouve le feuillage de l'arbre, le chapeau et la représentation des saisons à travers des objets, personnages, doudous et transats, accompagnés de musique et de sons pour faire voyager... Une installation pour le bonheur des tout-petits et des adultes !

Ateliers collectifs

Animés par l'illustratrice Laetitia Le Saux

Mercredi 15 septembre à 10 h 30 et à 14 h

Rentrée littéraire

Parmi les nombreux romans édités au moment de la rentrée littéraire, libraires et bibliothécaires vous présenteront leur sélection « coups de cœur ».

Exposition vente des titres présentés avec l'aimable participation de la librairie canavoise « Petites histoires entre amis ».

Réservation conseillée - Nombre de places limité (gratuit)

Samedi 9 octobre à 10 h 30

Film d'animation pour enfants

« Un Conte peut en cacher un autre » de Jakob Schuh et Jan Lachauer. Une nouvelle adaptation d'un best-seller de Roald Dahl ! Comment réinventer les contes de fées avec humour et intelligence...

À partir de 6 ans. **Mercredi 27 octobre à 15 h**

Durée : 60 minutes

➔ **CONTACT**

MÉDIATHÈQUE ALBERT CAMUS

10 avenue du Maréchal Leclerc
01 41 94 88 98 / Mediatheque.chennevieres.com
Facebook : mediatheque.GPSEA

L'accès est soumis à la présentation obligatoire du pass sanitaire à partir de 18 ans. N'hésitez pas à vous tenir informé sur le site ou la page Facebook.

Conservatoire de Musique et de Danse Emile Vilain



Les inscriptions et les réinscriptions à la danse et à la musique auront lieu du **6 au 18 septembre inclus**. La reprise des cours aura lieu le lundi 20 septembre.

Inscriptions au secrétariat du conservatoire, 46 rue du Général de Gaulle.

- Lundi et mardi de 14 h à 20 h
- Mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h
- Jeudi et vendredi de 14 h à 19 h
- Samedi de 9 h à 12 h

Merci de vous munir de : votre avis d'imposition N-2 (2020 sur les revenus 2019) et d'un certificat médical (pour la danse uniquement).

Pour tout renseignement :
conservatoire.chennevieres
@gpsea.fr
Tél : 01-45-94-54-80

OLIVIER NTCHAM : UNE SUCCESS STORY À LA CANAVÉROISE

C'EST EN 2004, À L'ÂGE DE 8 ANS, qu'Olivier Ntcham commence le football au Chennevières FC. Depuis, à force de travail et de persévérance, il a progressivement gravi les échelons jusqu'à devenir joueur de football professionnel.



Né en 1996 à Longjumeau, Olivier Ntcham est pourtant un pur produit canavérois. En effet, depuis son enfance, sa famille habite à Chennevières, dans le quartier du Bois l'Abbé. Il a effectué toute sa scolarité dans la commune, de l'école Rousseau au collège Molière, en passant par le collège Boileau.

C'est au Chennevières FC qu'il va, pour la première fois, pratiquer le football en club, à l'âge de 8 ans. Il a ensuite rejoint le US Ormesson avant de s'envoler avec sa famille pour le Canada en 2006 où il évolue pendant deux saisons à l'Association de soccer du sud-Ouest de Montréal, un des clubs de la ville de Montréal. À son retour à Chennevières, il joue pour l'équipe du VGA Saint-Maur, puis pour le Paris FC.

En 2010, les choses sérieuses commencent véritablement pour lui lorsqu'il intègre l'effectif du Havre Athletic Club (HAC). Le club normand, réputé pour sa formation de jeunes talents, permet au jeune joueur d'être repéré par un grand club. Deux ans plus tard, il traverse la manche et rejoint Manchester City, où il signera son premier contrat professionnel en 2013 à l'âge de 17 ans. Le Canavérois, qui évolue au poste de milieu de terrain, tire

rapidement son épingle du jeu et se rend indispensable sur le terrain. Il participe à tous les matchs de la Premier League International Cup, compétition réservée aux joueurs de moins de 21 ans qui regroupe des équipes anglaises et européennes, avec la réserve de Manchester City. Il a alors pour entraîneur le Champion du Monde 1998 Patrick Vieira. L'équipe terminera en tête de la compétition en s'imposant en finale 1-0 face à Porto.

Dès son arrivée en Italie, le jeune joueur impressionne par ses qualités techniques et ses bonnes prestations.

En 2015, le club prête son numéro 8 au Genoa FC, le club italien de la ville de Gênes. Dès son arrivée en Italie, le jeune joueur impressionne par ses qualités techniques et ses bonnes prestations. Après deux ans en Série A, 37 matchs et 3 buts, Olivier Ntcham signe au Celtic FC. Il fait ses débuts en Scottish Premier League et, par la même occasion, en ligue des Champions. Il inscrira d'ailleurs un but lors d'un match de barrage de la ligue des

Champions, permettant ainsi à son équipe de se qualifier pour les phases de poules de la compétition.

Dès qu'il le peut, le joueur du Celtic rentre à Chennevières « [sa] ville, là où il [se] sent vraiment chez [lui] ». Il reste très attaché à la commune et, surtout, au quartier qui l'a vu grandir, où vit toujours sa famille et une grande partie de ses proches.

Olivier Ntcham a d'ailleurs quelques petits conseils à donner aux jeunes footballeurs en herbe, en particulier ceux de l'Ecole Municipale de Football : « il faut toujours travailler, travailler dur. Il n'y a que le travail qui paie. Ne jamais baisser les bras, même quand c'est dur. Toujours garder la tête haute. Rester positif par-dessus tout. »

PALMARÈS

Championnat d'Ecosse :
2018, 2019, 2020

Coupe d'Ecosse : 2018, 2019
Coupe de la ligue écossaise : 2018

Sport

CRÉATION D'UNE SECTION FÉMININE À L'ÉCOLE MUNICIPALE DE FOOT



Pour encourager la pratique sportive des filles, la Ville a décidé d'ouvrir une section féminine à la rentrée 2021. Dans un premier temps, seules les jeunes filles de 9 et 10 ans (catégorie U10/U11) pourront rejoindre l'EMF. Si la demande se confirme, de nouvelles équipes seront créées, alors mesdemoiselles, à vos crampons !

→ CONTACT

EMF - Stade Armand Fey
Route du Plessis Trévisé
06 25 64 15 03 / 01 45 76 28 97

CHENNEVIÈRES HANDBALL CLUB

ASSOCIATION SPORTIVE INDÉPENDANTE depuis 2018, le Chennevières Handball Club (CHBC) propose à tous – à partir de 3 ans – de découvrir et pratiquer le handball.

En compétition ou en loisirs, le CHBC accueille tous les amateurs de handball. À partir de 3 ans, les plus petits peuvent commencer à découvrir ce sport via des jeux et exercices, en présence des parents, visant à développer la motricité.

Pour ceux qui le souhaitent, le club propose des compétitions dès l'âge de 7 ans ; avec un certain succès pour les équipes du club puisque les moins de 11 ans ont été champions du Val de Marne en 2018 ! L'équipe sénior, quant à elle, évolue au 2^e échelon départemental. Le club est réputé pour être formateur de jeunes talents, qui sont ensuite réorientés vers les clubs pros de la région.

Pour ceux qui veulent pratiquer le handball en loisirs, le club propose des cours loisirs, notamment pour les adultes le vendredi soir. La rentrée de septembre marque un nouveau départ pour le club qui peut enfin reprendre ses activités normalement, après une saison

plus que perturbée par les restrictions sanitaires. À cette occasion, le CHBC recherche de nouveaux bénévoles pour aider à la vie de l'association.

En parallèle, pour permettre à un public toujours plus large de découvrir le handball, le club va offrir 40 adhésions aux enfants des écoles élémentaires canavéroises n'ayant pas pratiqué de handball au cours des deux dernières années.

Les entraînements se déroulent au Gymnase Armand Fey et au Gymnase Rousseau.



+ D'INFOS

Anthony Lucchese, Président de l'association : 06 50 70 55 57
5894051@ffhandball.net
<https://www.chennevieres-handball.com/>

f CHBC

L'association sera présente au Village des Associations le samedi 4 septembre au centre Jean Moulin.

La rentrée des associations

ACLAI

Portes ouvertes et inscriptions **jeudi 9 et vendredi 10 septembre** de 10 h à 17 h au siège de l'ACLAI, 1 avenue Claude Debussy (Résidence du Moulin).

L'association organisera une exposition (atelier Généalogie) « 50 ans de l'ACLAI » et une exposition / vente ACLAI le **samedi 16 octobre** de 9 h à 18 h au Théâtre Roger Lafaille, avenue du Maréchal Leclerc.

● Association Canavéroise
Loisirs Activités Informations
1 avenue Claude Debussy / 01 45 94 52 61

Comité de jumelage

Si les conditions sanitaires le permettent : reprise des cours d'anglais le lundi 27 septembre. Les cours se déroulent les lundis et mercredis

● Contacter le Comité de Jumelage pour les horaires et tarifs par mail jumelagecanaverois@orange.fr ou par téléphone au 06 48 70 98 27

Samaki-Kampot

Les randonneurs de l'ACLAI et du COC organiseront leur marche annuelle au profit de Samaki-Kampot le **samedi 2 octobre** à partir de 13 h 30 dans la forêt Notre-Dame. RDV sur le parking des Marmousets. 2 itinéraires seront proposés : 6 ou 12 kms (au choix). Et un gros lot sera à gagner parmi les participants.

● 2 avenue Claude Debussy
<http://samakikampot.free.fr>

Chennevières Loisirs



Après la reprise du mois de juin, l'association sera heureuse de vous rencontrer le samedi 4 septembre au Village des Associations pour vous commenter les sorties à venir :

Mardi 14 septembre : visite de la Brosserie Autin, sur le site d'un ancien moulin à Saint Félix, dans la vallée du Thérain, repas au restaurant suivi de la visite de la Champignonnière de Laigneville dernière de l'Oise et une des rares encore en activité dans le Nord de la France.

Jeudi 14 octobre : visite du Musée/Atelier de «l'Association Tardenoise du Patrimoine roulant» où sont restaurés et présentés de nombreux et rares véhicules anciens, repas à Château Thierry, suivi de la visite du Musée Jean de la Fontaine, hôtel particulier transformé en musée en 1876, où est né et a vécu Jean de la Fontaine.

Dimanche 7 novembre : spectacle «Le Plus Grand Cabaret du Monde» présenté et animé par Patrick Sébastien avec plus de 50 artistes sur scène.

● 01 45 94 86 79
www.chennevieresloisirs2.com
chennevieresloisirs@yahoo.fr

Tir à l'arc



Envie de pratiquer un sport en plein air ? Rejoignez la première compagnie d'arc de Chennevières ! L'école de tir reprendra fin septembre. Inscriptions à partir de début septembre. Ouvert à tous à partir de 12 ans.

● Inscription et renseignements au 06 70 75 92 93
Site : www.cie-arc-chennevieres.net
Facebook : <https://www.facebook.com/1ereCieChennevieres/>

Chorale Paul Klee



La Chorale Paul Klee reprendra ses activités dès le lundi 13 septembre. L'association sera présente le 4 septembre au centre Jean Moulin à l'occasion du Village des Associations pour vous présenter le programme retenu pour la saison 2021-2022.

● yvettevabre@wanadoo.fr

Amira Culture

Les cours de théâtre vont reprendre et auront lieu le mardi de 17 h 30 à 18 h 30 pour les enfants, de 18 h 45 à 20 h 15 pour les adolescents et de 20 h 30 à 22 h 30 pour les adultes, ainsi que le mercredi de 10 h 30 à 11 h 30 pour les enfants de 7 ans et plus.

En parallèle, Amira Culture prépare une version adaptée de la pièce « Le commissaire est un bon enfant » de Georges Courteline pour un prochain spectacle.

● amira.culture@sfr.fr

Les Compagnons bâtisseurs



Les Compagnons bâtisseurs cherchent des bénévoles ayant à cœur de transmettre leur savoir en travail autour de l'entretien, du cuir, du métal, du bois... et autres compétences de bricolage ! Les ateliers de bricolage ont lieu le mardi et le jeudi, de 14 h 30 à 16 h 30. Tenté-e par l'idée d'animer ou de co-animer un atelier de bricolage ?

● Contacter Raphaël au 06 18 27 06 31

Val Bio IDF



L'association a mis à disposition un distributeur automatique de légumes bio sur la Plaine des Bordes. Les légumes sont de première fraîcheur puisque cultivés à quelques pas du distributeur. Le paiement s'effectue uniquement par carte bleue.

● 92 rue des Bordes
01 48 90 81 54

La FNACA Chennevières-Ormesson



Compte tenu des levées anti-covid successives, l'association prévoit la reprise normale de ses activités par sa présence au Village des Associations le 4 septembre.

La permanence se tiendra à compter du vendredi 17 septembre dans le préfabriqué de la cour de la Mairie, le 3^e vendredi de chaque mois. Cette année, l'assemblée générale aura lieu à Ormesson au Centre Culturel Wladimir d'Ormesson le vendredi 1er octobre à 14 h 30. Votre bureau compte sur votre nombreuse présence, elle sera suivie du pot de l'amitié. Malgré la crise, la FNACA Chennevières / Ormesson a été présente, avec ses porte-drapeaux à toutes les manifestations patriotiques organisées par les deux communes (lire page 34).

● FNACA Comité de Chennevières / Ormesson
2 avenue Claude Debussy
01 45 94 26 86

Les Restos du Cœur



Les Restos du Cœur du Val-de-Marne restent mobilisés pour apporter l'aide alimentaire et un accompagnement personnalisé dans la mesure du possible à toutes les personnes en situation difficile. Depuis le 15 mars 2021 (début de la campagne d'été), 5 148 repas ont été donnés aux 51 familles de Chennevières représentant 129 personnes, accueillies dans deux de nos centres : Champigny sur Marne (ouvert jusqu'au 1^{er} juillet) et Villiers sur Marne (ouvert sans interruption). Sur la même période, sur l'ensemble du Val de Marne (dans nos 20 centres ouverts), nous avons accueilli 7082 familles, soit 18 751 personnes, et distribué 574 810 repas.

● Centre de Champigny : 131 rue de Verdun
94500 Champigny-sur-Marne
01 45 16 35 91

● Centre de Villiers : rue Ferdinand Buisson
01 47 10 91 28

Lions Club

Les membres du Lions Club Vallée des Moulins mènent des actions humanitaires et humanistes sur les communes d'Ormesson, Sucy, Chennevières et Noisieu. Ces dernières années, sur Chennevières, l'association a installé deux boîtes à livres, soutenu les abeilles des Bordes, organisé des lotos au profit du Téléthon... Et bien d'autres actions !

● <https://lions-valleedesmoulins.myassoc.org/>

Le Clos Saint-Vincent



Savez-vous que, dans le patrimoine vivant de Chennevières, il existe un vignoble qui va bientôt fêter ses vingt ans d'existence ? Toute l'équipe de joyeux vigneron canavérois serait heureuse de recevoir votre visite sur le coteau (chaque mardi matin) ou de vous accueillir lors des différentes animations prévues au cours de l'année. Le vignoble profite agréablement de l'une des plus belles vues de notre cité et la découverte devrait vous être agréable. A bientôt donc !

● 11 avenue de la Plaine - 01 45 76 60 58 - 06 15 16 31 32 - csvchennevieres@gmail.com

PORTRAITS DE PORTE-DRAPEAUX

SOUVENT ASSURÉE PAR D'ANCIENS COMBATTANTS, la mission de porte-drapeaux s'est ancrée dans le déroulement des grands événements tels que les manifestations particulières, cérémonies ou encore défilés. Leur présence, étant symbolique, rend alors hommage aux porte-drapeaux qui les ont précédés, ainsi qu'aux anciens combattants.



Les porte-drapeaux accompagnés du Maire, Jean-Pierre Barnaud, du conseiller municipal délégué aux anciens Combattants, Jean-Jacques Le Tarnec, de Françoise Derouin, présidente de la 204^e section de l'UNC et de Norbert Audet, président de la FNACA.

Daniel DUFEU

Membre de l'association FNACA Ormesson depuis 1986, il est porte-drapeau depuis 2015. Ancien combattant depuis octobre 1959, il devient chauffeur d'un colonel en Algérie, pour une durée de 20 mois.

Claude LANGEVIN

Ce Canavérois, membre de la FNACA, se charge de la mission de porte-drapeau depuis plus de 15 ans. Au cours de ses 28 mois au sein de l'armée, Monsieur Langevin a été décoré à de multiples reprises, notamment par la médaille commémorative des opérations de sécurité et de maintien de l'ordre.

Christian SUNE

Membre de l'Union Nationale des Combattants depuis 4 ans, il est par la suite devenu porte-drapeau en 2019. A bord d'un

escorteur d'escadre, le Vauquelin et des dragueurs de mine, cet ancien matelot de la marine nationale a servi la France pendant 18 mois.

Jean-Pierre DOISNE

Membre de l'Union Nationale des Combattants depuis 2004, puis porte-drapeau en 2005, cet ancien militaire a effectué différentes missions s'étalant sur une période de 16 mois. Jean-Pierre Doisne a été décoré de la médaille de bronze de porte-drapeaux, et d'autres encore.

→ CONTACT

FNACA Comité de Chennevières / Ormesson
2 avenue Claude Debussy - 01 45 94 26 86

UNC - 204^e section Chennevières / Ormesson /
La Queue-en-Brie - 01 45 94 66 30

CÉRÉMONIES DU SOUVENIR

Cérémonie en l'honneur de la journée nationale d'hommage aux Harkis et autres membres des formations supplétives, le **25 septembre** à 12 h place du souvenir.

Cérémonie en l'honneur de la commémoration de l'Armistice et de tous les morts pour la France, le **11 novembre** à 12 h square Arthur Rimbaud, en présence du conservatoire de musique Emile Vilain.



LE DOMAINE DES RÊTS

POUR TOUS LES PASSIONNÉS DE L'HISTOIRE DE CHENNEVIÈRES, plantons le décor. Le domaine des Rêts s'étend sur un coteau dominant la rive gauche de la Marne, au sud de la commune. Au milieu d'un parc classé d'une superficie de plus de huit hectares, se dresse une grande maison blanche qui date du 18^e siècle et qui est considérée comme la dernière « *grande maison de plaisance qui, avec l'Etape, la Maillarde et la Seigneurie du lieu* », décorait jadis la paroisse de Chennevières.



Même s'il est peu connu de beaucoup de Canavérois, le site mérite d'être mentionné car il figure – depuis plus de trois siècles – dans le patrimoine historique de la commune. Si vous le voulez bien, feuilletons ensemble quelques-unes de ses pages les plus dignes d'intérêt. Si vous choisissez de traverser le parc, vous rencontrerez de nombreuses espèces sélectionnées et souvent très rares et vous apprécierez, tout près de la capitale, ce havre de paix et de dépaysement qui cache une grotte pittoresque, un bassin inattendu et de belles allées où il est agréable de se promener... Quant à la construction du « château », elle reste entourée d'un certain mystère car nombre de titres et manuscrits ont été perdus durant la Révolution de 1789. Pourtant, il faut savoir que le premier acte concernant les Rêts remonte à une vente en date du 19 juillet 1641 où la veuve d'Henri de Masparault, Seigneur de Chennevières, cède le château au conseiller du Roi le décrivant comme « *une grande demeure blanche du 18^e siècle avec cour, enclos et parc de six arpents située au lieudit les Rêts* ». En 1720, le château deviendra la propriété de Charles Ju, également conseiller du Roi et architecte de Son Altesse Monseigneur le Duc d'Orléans qui

– à son tour – parle d'une « *grande maison appelée l'Errée tenant, d'une part, au chemin de Chennevières à Sucy par devant la rue conduisant au bac et, d'autre part, à Monsieur de Verthamont* ». Mais il se trouve en mauvais état et Charles Ju envisage de le reconstruire, ce qui sera chose faite en 1785. Il y ajoutera de nombreuses terres réparties dans différents lieux-dits de la paroisse de Chennevières : le moulin à vent, les Bordes et Coeuilly. Lors de son décès, un nouvel acte confirmera que, grâce à plusieurs portions d'héritage, il a fait reconstruire à neuf la maison des Rêts. De 1786 jusqu'à la Révolution, plusieurs pages de notre Histoire vont se dérouler dans le cadre du domaine des Rêts qui recevra la fine fleur de l'aristocratie royale, de la noblesse et des ambassades jusqu'au Marquis de Malherbe qui se trouvera bientôt sur la liste des émigrés avec, en 1793, la vente de son mobilier et la séquestration de tous ses biens. Puis le domaine sera vendu au Comte de Vimar et, en 1807, à la famille Casenave dont la dernière descendante en assurera la gestion, avec courage et persévérance, jusqu'à son décès survenu en 1990. Malheureusement, ce domaine sera aussi le théâtre de réquisitions, de l'invasion des troupes russes en 1814, des armées wurtem-

bourgeoises et des escadrons allemands en 1870 et en 1939... Avec d'importants dégâts matériels aussi bien dans la construction que dans le parc.

Jusqu'en 1989, un programme de travaux et de réhabilitation ne parviendra pas à juguler l'ampleur des travaux à envisager, ce qui sera confirmé par la visite de l'Inspecteur des Monuments Historiques. En 2005, le domaine fera l'objet d'une acquisition par une société immobilière qui décidera de transformer le château en appartements locatifs....

Souhaitons que, malgré réhabilitations, transformations ou difficultés pour essayer de maintenir un témoin de notre patrimoine local, nous puissions encore profiter de cet îlot de verdure, dans un paysage urbain si proche de l'agitation urbaine.

Chennevières Le Mag
avec Rosette Villesuzanne



En juin, dans le cadre de leur préparation aux championnats du monde, les délégations américaine, mexicaine et guatémaltèque, sont venues s'entraîner au centre technique et sportif de tir à l'arc de Chennevières.



En juin, Anne-Marie Vialatoux, Maire adjointe en charge de l'Éducation et le Maire, Jean-Pierre Barnaud, ont remis des dictionnaires et des clés USB aux élèves de CM2 en leur souhaitant une bonne scolarité au collège.



Déjeuner en présence du Maire Jean-Pierre Barnaud et d'Annie Pellet-Schiffrine, Maire adjointe en charge du CCAS

Pour fêter l'arrivée de l'été, les seniors ont profité d'un déjeuner champêtre et musical, organisé par le CCAS, dans les jardins du centre Jean Moulin.



Les Jeux du Val-de-Marne, organisés par le Conseil départemental, permettent aux élèves de pratiquer et découvrir des sports. Chaque élève rapporte des points à son école et pour cette édition 2021, l'école gagnante est le Moulin à Vent !



Les élèves de l'école maternelle Maurice Rousseau ont été initiés aux gestes de 1^{er} secours et ont reçu un diplôme en fin d'initiation.



Au début de l'été, une fresque a été réalisée par Kat&Action sur le mur de la rue Jean de la Fontaine en concertation avec les habitants de la résidence. Une action co-organisée par les bailleurs 1001 vie habitats et I3F.

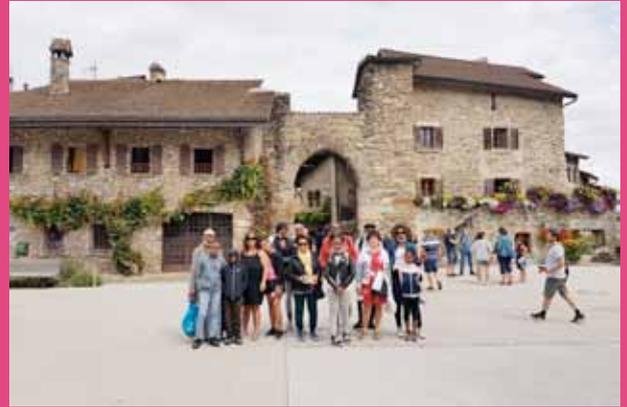


VIVE L'ÉTÉ

Les enfants des centres de loisirs ont profité des nombreuses activités pendant les vacances d'été. Ici, journée déguisements à l'Île Aux Enfants !



Séjours intergénérationnels pour les adhérents du Centre municipal la Colline et du CCAS qui se sont rendus dans le Jura et en Normandie.



En juillet, les jeunes du Club Noé ont eu l'occasion de découvrir le château de Versailles et Saint Malo, avant de se consacrer à des activités plus sportives.

Au mois de juillet, les enfants canavérois sont partis en séjour à Bourron-Marlotte en Seine-et-Marne dans le cadre du dispositif « Vacances apprenantes ». D'autres séjours ont été organisés à Excideuil et Tannerre et la Trinité-sur-Mer afin de permettre aux enfants de profiter des vacances et de se faire plein de souvenirs !



CHENNEVIÈRES BOUGE

CHENNEVIÈRES BOUGE L'ÉTÉ



Retrouvez plus de photos et de vidéos sur www.chennevieres.com
Ville de Chennevières sur Marne
villedechenevieres



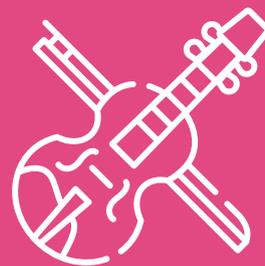
Tous les mardis, c'était après-midi sportive au stade Armand Fey, avec au programme, de la boxe et des vélos rigolos...



Chennevières bouge l'été c'était aussi des temps de repos autour de belles histoires avec la malle aux livres.



Soirée musicale avec le groupe What The Puff à l'ancienne mairie.



Concert de l'ensemble symphonique Divertimento au Fort de Champigny.



Retrouvez plus de photos et de vidéos sur www.chennevieres.com
 Ville de Chennevières sur Marne
 @villedechennevieres

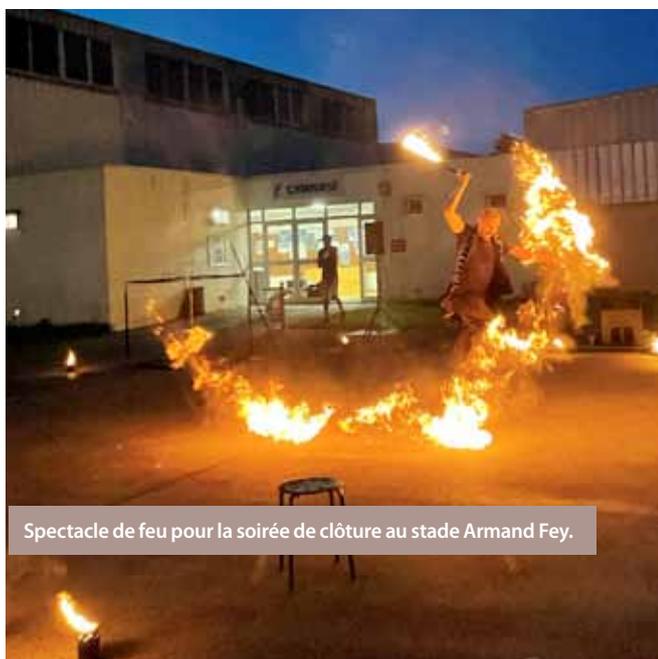
CHENNEVIÈRES BOUGE



Lors du Natur'Day au Fort de Champigny, les enfants ont pu profiter de balades à poneys.



Ciné plein air. Projection du film « Black Panther » au stade Aristide Briand.



Spectacle de feu pour la soirée de clôture au stade Armand Fey.

Journée plage, structures gonflables... Il y en avait pour tous les goûts à La Colline !

Merci à nos partenaires

FBI Electricité, Satelec, Terideal, France environnement, Contact-VRD, VTMT, SPE, Cabinet Bec, Grand Paris Sud Est Avenir, Le département du Val-de-Marne, Les cités éducatives, Vacances pour tous, Quartiers d'été, Région Ile-de-France, Les Rémiges Noires, Ouvertures, Les compagnons bâtisseurs, le COC, Le Clos Saint Vincent, Amira Culture, Fevis, Chaleur & Partage, Action Prévention sport, La 1^{ère} compagnie d'arc de Chennevières, Couture & Passion, Chennevières loisirs

Conseils municipaux des 4 mai et 15 juillet

LE BILAN DES ACTIONS **CONTRAT DE VILLE**



Le Conseil municipal a pris acte des actions réalisées en 2020 et du programme pour 2021 dans le cadre du contrat de ville.

Ce contrat concerne le quartier du Bois l'Abbé situé en Quartier Politique de la Ville. Il définit les relations entre l'Etat et les collectivités pour la conduite et le financement de la politique de la ville dans le quartier. L'objectif est de réduire les inégalités sociales entre les citoyens et les écarts de développement entre les territoires. Il s'articule autour de 3 piliers définis par la loi : cohésion sociale / cadre de vie et renouvellement urbain / développement économique et emploi.

En 2020, 30 actions ont été menées à Chennevières dont « **L'accès à la culture favorisé par l'implication citoyenne** » : nouveauté portée par le CCAS. Certaines sorties et un projet vacances ont été organisés par les habitants, avec le soutien des services

municipaux. Des Canavérois ont ainsi sélectionné les destinations et mené des actions afin de participer au financement. Ce qui permet de favoriser l'accès à la culture et aux loisirs, de renforcer le lien social, l'implication citoyenne ainsi que les échanges et liens intergénérationnels. 356 personnes ont pu bénéficier de cette action.

En 2021, 33 actions sont programmées dont 16 portées par les services municipaux, 7 par le GPSEA, 7 par des associations et 3 par le CCAS. Par exemple : « **Passer ton CAP couture !** », action portée par le Centre municipal La Colline en partenariat avec « Les Ateliers d'Alix ». L'association va permettre à des Canavérois d'être formés afin de passer un CAP couture en candidat libre en vue d'une future insertion professionnelle. Les objectifs sont de favoriser l'accès à l'emploi, la cohésion sociale et valoriser et consolider l'estime de soi (voir page 16).

Subvention au CCAS

Pour l'année 2021, le Conseil municipal a décidé de verser une subvention de 585 000 euros au Centre Communal d'Action Sociale pour lui permettre d'assurer ses missions en matière d'action sociale et d'aide aux personnes âgées, aux personnes handicapées et aux familles en difficulté et pour couvrir ses frais de personnel.

Tourisme

La Ville a adhéré à l'association Val-de-Marne Tourisme et Loisirs. Association loi 1901, elle est chargée de la définition et de la mise en œuvre de la politique de développement touristique départementale ainsi que de l'élaboration, la promotion et la commercialisation des produits touristiques du territoire.

PR de la Plaine des Bordes

Le Conseil départemental du Val-de-Marne a établi un Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée qui inventorie et protège les chemins les plus intéressants et favorise la découverte des sites remarquables.

La Ville approuve l'inscription d'un nouvel itinéraire intitulé « PR de la Plaine des Bordes » reliant le parc départemental du Plateau à Champigny au PR « A deux pas des ruisseaux » à Ormesson.

Finances

Le Conseil municipal a approuvé le budget supplémentaire pour l'année 2021 qui s'équilibre :

- Dépenses et recettes de fonctionnement : 1 137 735 €
- Dépenses et recettes d'investissement : 8 257 160,82 €.

Comptes rendus

Les comptes rendus des Conseils municipaux sont à disposition du public à l'Hôtel de Ville et sur le site Internet de la Ville : www.chennevieres.com

DÉNOMINATIONS GERMAINE TILLION, DANIEL CORDIER ET JEAN MOULIN

Le Conseil municipal approuve les dénominations de Groupe scolaire Germaine Tillion, Espace municipal Jean Moulin et Mail Daniel Cordier - chemin du savoir. Le nom de Germaine Tillion a été choisi à l'issue d'un sondage réalisé auprès des élèves de l'école Corot et des enfants fréquentant les accueils de loisirs. Pour conserver une homogénéité et une cohérence historique, il a été décidé de nommer la salle polyvalente Espace municipal Jean Moulin. Le mail piétonnier situé entre les 2 équipements et qui contient des indications historiques est nommé Daniel Cordier en hommage à ce jeune résistant secrétaire particulier de Jean Moulin. (Voir Grand angle p5)



SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

En raison de la crise sanitaire, de nombreuses associations n'ont pu mener à bien leurs actions. Aussi, le Conseil municipal a approuvé le report des subventions 2020 en 2021 pour les actions non réalisées. Dans le cadre de sa politique dynamique de soutien aux associations, la Ville a accordé un budget de 235 224 euros de subventions aux associations en fonction de leurs projets 2021 à destination des Canavérois.

MAJORITÉ : **Ensemble pour Chennevières, passionnément**

UNE RENTRÉE 2021 DÉTERMINANTE POUR L'AVENIR DE CHENNEVIÈRES

Alors que la ville a souffert pendant plus de 30 ans d'une politique de sous-investissement, nous nous étions toujours engagés à rattraper ce retard. Si la crise sanitaire a largement impacté notre quotidien ces derniers mois, la Municipalité a maintenu sa volonté de poursuivre sa politique d'investissements pour le renouveau de la ville. Ce volontarisme va se traduire dès cette rentrée de septembre 2021 par l'inauguration de nombreux équipements.

Les Canavérois vont pouvoir découvrir et prendre possession du groupe scolaire Germaine Tillion, de la salle polyvalente « Espace municipal Jean Moulin », d'un parking souterrain et d'une aire sportive. Cette rentrée verra aussi la réouverture du théâtre Roger Lafaille qui vous dévoilera ses nouvelles installations avec un décor, un confort et une acoustique dignes des meilleures salles.

Nous tenons les engagements pris avec vous depuis 2014, en nous inscrivant dans une vision d'investissement pour dynamiser Chennevières. Après nous avoir renouvelé votre confiance en juin 2020 lors des élections municipales, nous souhaitons également vous remercier pour le soutien

décisif que vous avez apporté à Jean-Pierre Barnaud lors des élections départementales en juin dernier. Alors que l'opposition municipale à Chennevières a multiplié les mensonges, la désinformation et les ambiguïtés avec les communistes au 2^e tour, vous avez par votre choix reconnu le travail et l'investissement de notre maire et de son équipe au service des canavérois.

Avec Jean-Pierre Barnaud Vice-Président du conseil départemental à la suite du basculement de majorité, les projets et vos intérêts seront enfin défendus au département, à l'image de ce que nous faisons au sein de la Région Ile-de-France, de la Métropole du Grand Paris et du Territoire Grand Paris Sud Est Avenir pour continuer à faire rayonner Chennevières. Cette rentrée 2021 témoigne que Chennevières-sur-Marne est définitivement en train d'évoluer et de marquer son dynamisme tout en préservant son cadre de vie.

Nous vous souhaitons une très belle rentrée à Chennevières et un bel automne.

Ensemble pour Chennevières, passionnément : Mickaël Assous, Jean-Pierre Barnaud, Pierre Alexandre Baux, Félicia Boisne-Noc, Brice Chatel, Christiane Cornu, Christine Courtois, Richard Della-Mussia, Jacques Driesch, Jean-François Fabre, Denis Fasanaro, Véronique Glover, Samira Guerroumi, Sophie Le Monnier, Martine Lerfel, Jean-Jacques Le Tarnec, Térésa Losso, Valérie Michel, Hamza Mokhtari, Nathalie Paolucci, Annie Pellet-Schiffre, Jean-Louis Poujol, Didier Sthorez, Didier Tremoureux, Anne-Marie Vialatoux.

OPPOSITION : **Pour un avenir ensemble à Chennevières**

BONNE RENTRÉE !

Nous souhaitons une bonne rentrée aux grands, aux petits et à tous les élèves de la ville, notamment ceux de la nouvelle école Germaine Tillion enfin terminée après plus d'une année et demie de retard. Nous espérons que tous les enfants de Corot pourront y poursuivre leur scolarité auprès de leurs camarades. Malgré cette bonne nouvelle, nous regrettons la suppression des budgets de travaux pour l'école Rousseau et la diminution de ceux pour l'école du Moulin.

Aujourd'hui, nous vous invitons à rester très attentifs, comme nous le serons, aux projets du maire sur les espaces laissés libres de l'ancienne école Corot et du centre de loisirs Jean Moulin déplacé rue des Fusillés de Chateaubriand. Ces terrains appartiennent à la ville et malheureusement, comme à son habitude, la Mairie ne donne aucune information sur ses projets aux riverains et aux Canavérois. Ne vous y trompez pas, le peu d'informations communiquées n'a pour simple but que de mieux réaliser des opérations financières et immobilières comme l'ont découvert bien

tard les habitants du Bois l'Abbé qui vont voir disparaître leur Colline Verte et le Stade Armand Fey au profit d'immeubles.

Nous serons également vigilants au contrat qui débute fin août pour la gestion des espaces d'accueil des jeunes enfants. En effet, lors du conseil municipal du 15 juillet, après avoir diminué les subventions aux associations, la majorité a fait le choix de confier la gestion des crèches et haltes garderies mais aussi du personnel municipal à un prestataire privé. Le maire nous assure qu'il ne s'agit pas d'un désengagement de la commune à l'égard de la petite enfance, restons donc attentifs !

Nous continuerons à apporter la plus grande attention aux projets de la mairie et à vous informer, dans l'intérêt de notre ville et de ses habitants. Espérant que les conditions sanitaires se soient améliorées depuis la rédaction de cette tribune rédigée avant le 4 août à la demande de la mairie, nous vous souhaitons une excellente rentrée.

MC. DIRINGER, J. RAPI, C. BORDUY, JL. DOUBLET, L. GRANDJEAN, E. PUPPO, O. LOUAIL
<https://www.aechennevieres.fr/>

ÉTAT CIVIL

Bienvenue aux petits Canavérois

Mars 2021 : 26 naissances dont

Talya Alexandre Cloë Marie CLOTILDE • Yona Martha Paulina NSONGANI • Daniel STIRBU • Lyméo Pierre Patrick GOULAN RIHOUEU • Lysa Rose SERRAF MONTOURCY • Aïden FERNANDES ANDRADE • Ruben Diogo PEREIRA • Paul Lucien PEREIRA • Enes SPAHO • Ella LE LAY • Lily-Rose Fatimata Marie BRIAUX SIDIBE • Filip Teodor PADURARU • Léane Sophie Maguy SAPOTILLE

Avril 2021 : 21 naissances dont

Céleste LAURENT • Valentina Jasmine Lana LATXAGUE • Aaliyah DOS SANTOS • Souleymane Kayodé KELANI • Janaâ JAVALOYES • Daniel Jan KAK • Théophile Joseph Jean-Baptiste GIBIOT • Gabriel AKHENAK • Anaé DUBOIS • Liam Milann Salah DANNOUNE • Emilio BEE

Mai 2021 : 18 naissances dont

Anir Mazighe MAZRI • César Bernard Daniel MASSABOVA • Anas CHAIB EDDERA • Yara PIRES IMBODEN • Madi Amane Miguel ASSAMENE GARNIER • Noé Mathurin Christian NICOLLE • Nelsy Angéla GOMES • Luna MANGIERI

Félicitations aux mariés

Avril 2021

Danilson DA CRUZ GOMES et Perle CHESNÉ
Benyebka SIDI-OUIS et Aïda SAAD

Mai 2021

Ludovic RIBEIRO et Anne Charlotte BEJIN
Umit SALMAN et Aysenur SEVER
Mohamed OUACHTAK et Naima EL-HOUSSI



Ils nous ont quittés

Mars 2021

Dusan PETROVIC • Jacqueline Georgette Delphine FOURNIER veuve MALESSET • Angela Teresa FURTADO MATINS • Denise Marie LEGRENZI épouse STAPPERS • Robert Marcel BARTH • José DA COSTA PARREIRA • Bernard Emile MONGIS • Maria JESUS GRACA veuve OLIVEIRA GONCALVES • Paul Pierre FABRE • Manuel BAPTISTA PARREIRA

Avril 2021

Josépha MONGAMBO veuve NUMBI • Hamady SIRA • Lidia DIAZ DE HILL épouse HILL ARBOLEDA • Francisca NAVARRETE MARTINEZ veuve ARIAS LOPEZ • Daniel Guy Claude MARION • Gérard Charles Gaston ANDRE • Roger BRESSET • Jean-Pierre COMMAILLE • Lyazid SEHILI • Lourenço RAMOS • Maria Emilia DE AZEVEDO veuve FERNANDES • Jean Raymond Pierre Marie RIVIERE

Mai 2021

Mariama OUSSOUFI veuve ABDALLAH • Jack CHORON • Pierre Léon ROBLIN • Jean-Luc Raymond LIVET • Alain Tony MAYER • Ronny Samson PAOLIN • Zohra AIT HAMADOUCHE veuve AÏT SAÏD • Alain Robert Félix BASSINOT • Ginette Suzanne Isabelle CASALI veuve GIRARD • Hemimi MAZOUNI • Erkan MUSTUCU • Emilia GAUDÊNCIA PEREIRA CASALINHO épouse MARQUES DA SILVA



**Samedi 18 septembre à 19h
au Théâtre Roger Lafaille**

TOURNEE 21/22

© Alexandre Cibard

À NE PAS MANQUER

Samedi 4 septembre

Evènement : Village des associations et des services municipaux, de 10 h à 17 h au centre Jean Moulin
Lire page 28



Mardi 7 au samedi 25 septembre

Médiathèque : exposition : « Le Nid »
Lire page 29

Jeudi 9 septembre

CCAS : forum d'informations et d'accès aux droits, de 11 h à 16 h, Parking de l'église Jean XXIII, rue Rabelais
Lire page 14

Dimanche 19 septembre

Evènement : inauguration du Théâtre Roger Lafaille avec des animations à partir de 14 h 30.
Lire page 26

Dimanche 19 septembre

Evènement : journée du patrimoine avec des balades fluviales et urbaines
Lire page 28

Dimanche 19 septembre

Environnement : opération « Nettoyons la nature » de 10 h à 12 h dans différents quartiers de la ville
Lire page 28



Du mercredi 22 au vendredi 24 septembre

Evènement : portes ouvertes au Centre municipal La Colline, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h pour vous présenter toutes les actions à destination des Canavérois
Lire page 12

Samedi 25 septembre

Evènement : après-midi festif au Centre municipal La Colline, de 15h à 19h.
Lire page 12

Samedi 25 septembre

Devoir de mémoire : cérémonie en l'honneur de la journée nationale d'hommage aux Harkis et autres membres des formations supplétives, à 12 h place du souvenir.
Lire page 34

Dimanche 26 septembre

Théâtre : « Les carnets de Cerise », spectacle familial, à 16 h, au Théâtre Roger Lafaille
Lire page 27



Dimanche 3 octobre

Evènement : brocante du centre-ville, de 8 h à 18 h.
Lire page 28

Samedi 9 octobre

Santé : don du sang, de 9 h 30 à 13 h 30 au centre Jean Moulin, sur inscription
Lire page 13

Samedi 9 octobre

Médiathèque : rentrée littéraire, à 10 h 30
Lire page 29

Samedi 9 octobre

Théâtre : « Le dindon », pièce de Feydeau, interprétée par la Compagnie Viva, à 20 h 30, au Théâtre Roger Lafaille
Lire page 27



Mercredi 20 octobre

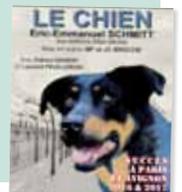
Théâtre : « La belle lisse poire du Prince de Motordu », spectacle jeune public, à 16 h, au Théâtre Roger Lafaille
Lire page 27

Mercredi 27 octobre

Médiathèque : projection de « Un Conte peut en cacher un autre », film d'animation pour enfants
Lire page 29

Dimanche 7 novembre

Théâtre : « Le chien » d'Eric Emmanuel Schmitt, à 16 h, au Théâtre Roger Lafaille
Lire page 27



Jeudi 11 novembre

Devoir de mémoire : cérémonie en l'honneur de la commémoration de l'Armistice et de tous les morts pour la France, à 12 h square Arthur Rimbaud
Lire page 34

Samedi 20 novembre

Théâtre : « Voyage à Zurich », à 20 h 30 au Théâtre Roger Lafaille
Lire page 27

Monsieur Store

Dubos Verger & Associés



Stores

Portails

Portes blindées

Pergolas

Volets

Portes d'entrée

Fenêtres

Portes de garage

Alarmes



#TOUJOURSÀVOSCÔTÉS

*Nos équipes sont mobilisées
pour réaliser tous vos projets !*

CONTACTEZ-NOUS !

01 45 94 02 11



Monsieur Store

